

Projet d'établissement

Du

Conservatoire

à Rayonnement Départemental de la

ville de Laval

2015-2020

- avril 2015 -

Adopté en Conseil Municipal le 18 mai 2015



PREAMBULE

Ce projet d'établissement 2015-2020 du conservatoire à rayonnement départemental de la ville de Laval est singulier, car il se lance dans un contexte particulier.

En effet, il est le fruit d'une longue concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et d'une réflexion globale dans le cadre de la construction de la direction des affaires culturelles à la ville de Laval. Il doit permettre, dans sa structuration, de répondre aux différentes attentes issues de ces débats. Son rôle est aussi de permettre une synergie accrue entre les différents services culturels pour dépasser les logiques d'établissements et pour aller vers une logique de missions, permettant la transversalité et l'efficacité du service rendu à la population, grâce à une structuration innovante.

Il s'inscrit également dans le cadre de l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale travaillant à la mise en résonance des différents services à l'échelle de l'agglomération. Ce projet doit donc s'inscrire dans un travail en réseau approfondi.

Enfin, les bâtiments actuels étant vétustes, ce projet doit accompagner la construction d'un nouvel établissement. Ainsi, le projet d'établissement doit servir de guide au programme technique de la future construction, permettant la mise en résonance du projet et du bâtiment.

Ce contexte général a permis la genèse d'un projet global, articulé autour de trois grandes missions :

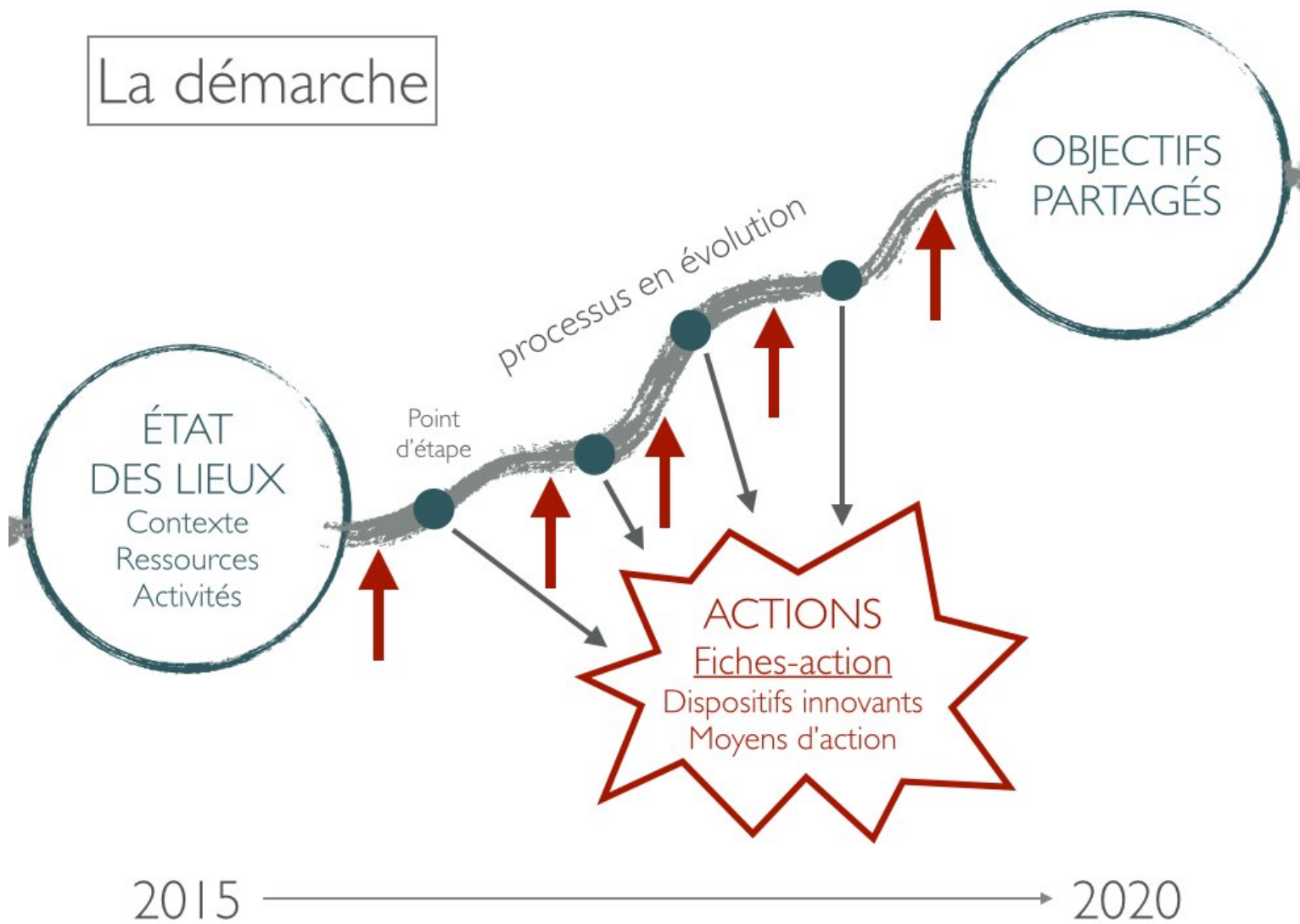
- l'enseignement
- la création
- la médiation.

Pour mettre en œuvre ces missions, la démarche projet qui a été choisie est basée sur un processus en progression constante dont le projet d'établissement ci dessous présente la dynamique et les objectifs à atteindre. Ainsi le projet se construira tout au long de ces cinq années, évoluant et s'ajustant en fonction des contraintes et opportunités.

Le projet d'établissement est constitué de trois volets :

- Un état des lieux
- Des objectifs à atteindre
- Des fiches action thématiques

La démarche



Projet d'établissement
Du
Conservatoire à Rayonnement Départemental de la ville de Laval

ÉTAT DES LIEUX

- avril 2015 -

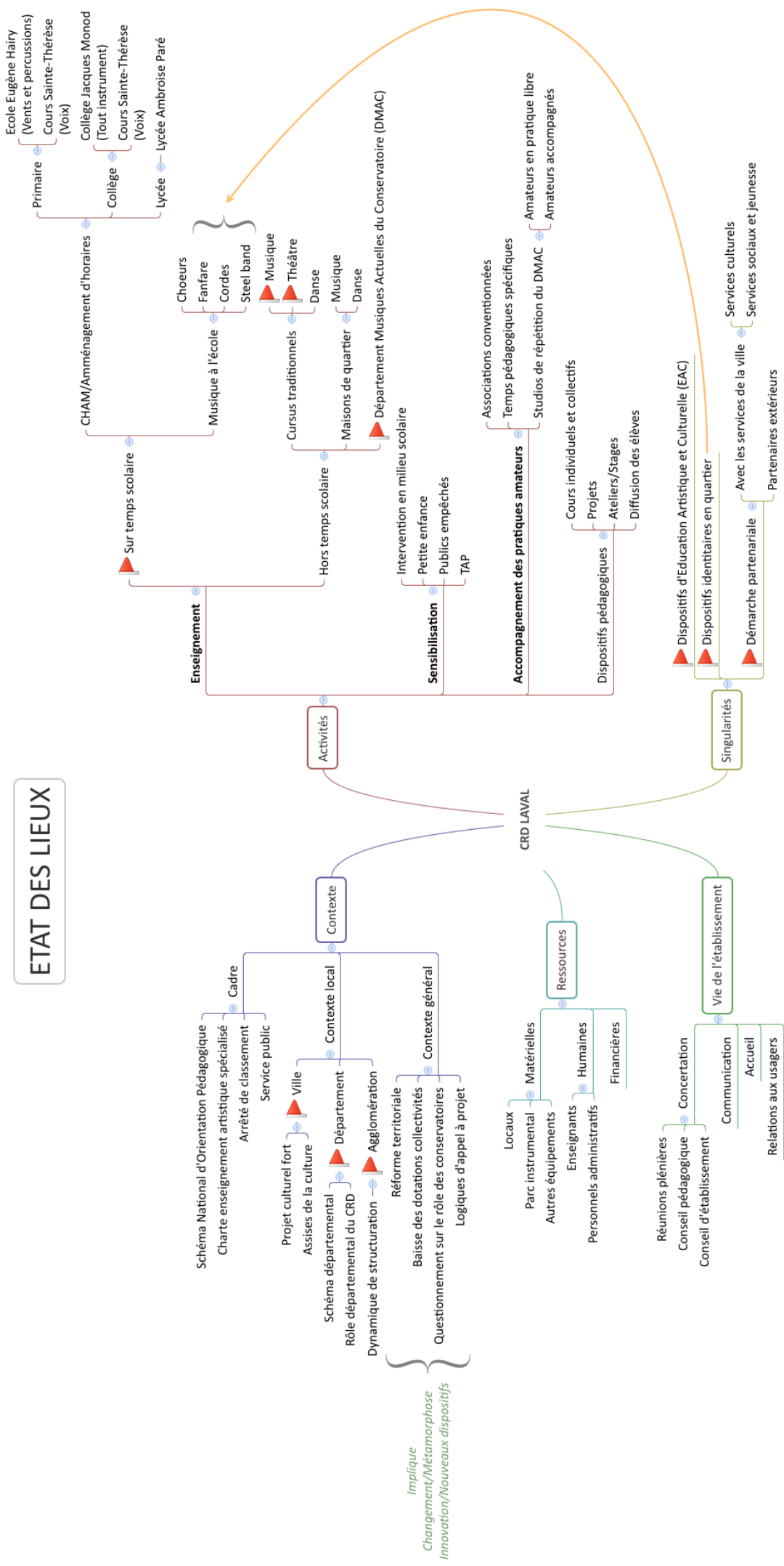
Préambule	11
Etat des lieux - carte.....	13
Présentation du Conservatoire à Rayonnement Départemental – Danse, Musique, Théâtre – de Laval.....	15
Fiche signalétique du Conservatoire	16
Focus sur le contexte local à l'échelle de la ville	23
La ville de Laval - Population.....	23
Focus sur le contexte local à l'échelle du département.....	25
Le département de la Mayenne	25
Politique culturelle départementale et Mayenne Culture	25
Plan départemental de développement de l'enseignement musical (étape 1).....	25
Réactualisation du plan départemental (étape 2)	26
Réactualisation du plan départemental (étape 3)	26
Le rôle départemental du CRD de Laval	28
Focus sur l'étude des perspectives à l'échelle de l'agglomération.....	31
Contexte/État des lieux	31
Les enjeux	31
Enjeux financiers	31
Structuration du territoire	32
Enjeux d'un service public accessible.....	32
Enjeux de mutualisation.....	32
Enjeux artistiques, culturels et pédagogiques	32
Conservation de l'identité de chaque territoire :.....	33
Proposition de structuration.....	33
La partie commune centralisée :.....	33
La singularité de chaque pôle :.....	33
Les conditions d'une mise en œuvre efficiente :	34
Les actions déjà mises en place / Exemples :.....	34
Focus sur le plan musique à l'école	35
Focus sur les cursus « traditionnels » : musique	37
Exemple de l'éveil pluridisciplinaire.....	37
Exemple de la musique de chambre en premier cycle	38
Exemple de l'enseignement modulaire en second cycle	38
Le certificat d'études musicales	40
Focus sur les cursus « traditionnels » : théâtre	43
DEROULEMENT DES CYCLES ET ACCOMPAGNEMENTS EXTÉRIEURS.....	43
PARTENARIATS	44
ORGANISATION DES ETUDES	44

EVALUATION	45
Focus sur le departement musiques actuelles du conservatoire (dmac).....	47
Parcours pédagogiques.....	47
Formation du musicien amateur.....	47
Accompagnement de projet/création sur groupe formé.....	47
Partenariats avec le 6par4 – Scène conventionnée musiques actuelles	47
Réseau 333.....	47
C'est déjà demain.....	47
Enjeux :	49
La démarche :	49
Focus sur trois dispositifs identitaires en quartier steel drum – fanfare – cordes à l'école 51	51
Steel drum – Quartier des Pommeraies	51
Fanfare – Quartier Saint Nicolas	51
Cordes à l'école – Quartier des Fourches – Ecole Charles Perrault.....	52
Objectifs atteints :	52
Enjeux pour le milieu scolaire :	52
Focus sur la démarche partenariale.....	53
Les partenariats internes à la ville :.....	53
Les partenariats externes les plus fréquents :	53

PREAMBULE

Pour une meilleure lisibilité de l'action générale du conservatoire à rayonnement départemental de Laval, l'état des lieux a été réalisé sous la forme d'une carte heuristique. Pour compléter cette vue d'ensemble, des focus ont été réalisés sur des axes représentatifs du projet, permettant d'appréhender l'établissement de façon globale.

ETAT DES LIEUX



PRESENTATION DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL – DANSE, MUSIQUE, THEATRE – DE LAVAL

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval est un établissement public d'enseignement artistique spécialisé géré par la ville de Laval.

Le Conservatoire accueille les enfants (à partir de 4 ans), adolescents et adultes, qui désirent découvrir, s'initier, se perfectionner, pratiquer la musique la danse ou le théâtre sous diverses formes.

Outre un enseignement individuel et collectif organisé en cursus et parcours, il propose également des ateliers instrumentaux et vocaux collectifs ouverts à tous.

Soucieux de rendre la musique, la danse et le théâtre accessibles au plus grand nombre, le conservatoire développe différentes actions de sensibilisation, de médiation et d'initiation aux pratiques artistiques dans les établissements scolaires de la ville.

En complément de sa mission d'enseignement, il organise et prend part à de nombreuses manifestations, concerts, créations, stages tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'animation culturelle de Laval.

Par ailleurs le conservatoire soutient les associations locales de pratiques amateurs, ceci au travers de différentes actions : formation des musiciens et chanteurs, encadrements, tutorats, partenariats, aides matérielles ou financières...

- *Lieu d'enseignement, de pratique amateur, de formation et donc de promotion sociale, le Conservatoire contribue autant que possible à la réduction des inégalités sociales et géographiques.*
- *Il accueille donc des publics extrêmement divers : par leurs âges, par leurs origines socio-professionnelles, par leurs goûts, leurs traditions et par la nature de leur demande.*
- *Le Conservatoire, élément moteur de l'activité culturelle de la collectivité, associe étroitement aux missions pédagogiques les actions de sensibilisation, de diffusion et de création.*
- *Les élèves sont encouragés, dès qu'ils ont les acquis nécessaires, à contribuer à l'évolution des ensembles de pratique amateur de Laval ou d'ailleurs.*
- *L'établissement étant contrôlé par l'État, toute mesure retenue est conforme au « Schéma National d'Orientation Pédagogique », à la « Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre » publiés par le Ministère de la Culture, ainsi qu'aux arrêtés de classement.*

FICHE SIGNALÉTIQUE DU CONSERVATOIRE

- 2215 élèves
- 60 enseignants en musique, danse et théâtre
- Équipe administrative : un directeur, un directeur adjoint/coordonateur départemental, trois professeurs référents, un responsable du pôle musiques actuelles, une responsable administrative, trois secrétaires, trois agents d'accueil et deux bibliothécaires
- Équipe technique : deux régisseurs techniciens
- Départements musique, danse et théâtre - toutes esthétiques confondues
- Parcours d'enseignement (Cursus – pratiques collectives (orchestres et musique de chambre) – musique traditionnelle (steel drums) – ensembles vocaux (enfants, adolescents et adultes) – pratique instrumentale – jazz – musiques actuelles – danse classique, contemporaine, jazz et hip hop – théâtre avec un parcours coordonné à l'échelle départementale)
- Parcours de sensibilisation (intervenants en milieu scolaire musique et danse – intervenants en école maternelle et petite enfance (0-3 ans) – intervenant auprès des publics empêchés (personne en situation de handicap, hôpital, prison))
- Accompagnement à la pratique amateur
- Dispositifs d'éducation artistique et culturelle cofinancés par la DRAC Pays de la Loire en 2014
- Partenariats avec l'Éducation Nationale (CHAM primaire et collège, aménagement d'horaires en lycée, maîtrise, dispositifs chœurs à l'école et orchestres à l'école)
- Partenariats avec les autres conservatoires et écoles de musique du département dans le cadre de la mise en réseau départementale
- Partenariats avec les autres CRD et CRR de la région dans le cadre du réseau régional et du cycle spécialisé
- Mise en place de formations professionnelles intra (CNFPT / Mayenne Culture)
- Nombreux projets communs et partenariats avec les services culturels de la ville (théâtre, lecture public, musées, service patrimoine)
- Budget 2015 : 2 439 500€ en fonctionnement et 40 000€ en investissement

BILAN RENTRÉE 2014-2015

PARCOURS ENSEIGNEMENT			
Temps	Dispositifs	2013-2014	2014-2015
Temps scolaire	CHAM	317	326
	Instrumentale primaire	122	124
	Instrumentale collège	72	67
	Vocale primaire	108	126
	Vocale collège	15	9
	AMENAGEMENTS D'HORAIRES Lycée	13	23
	MUSIQUE A L'ECOLE	668	798
	Choeur à l'école	565	701
Fanfare à l'école	19	19	
Cordes à l'école	36	31	
Steel band à l'école	48	47	
Hors temps scolaire	CURSUS TRADITIONNELS	705	865
	musique	620	799
	danse	62	46
	théâtre	23	20
	MAISONS DE QUARTIER - DMAC	513	646
musique	147	222	
danse	366	424	
TOTAL PARCOURS ENSEIGNEMENT		2216	2658
TOTAL ELEVES PHYSIQUES ENSEIGNEMENT		2021	2215

Type d'action	Nombre de structures touchées	Nombre de praticiens	
		2013-2014	2014-2015

PARCOURS SENSIBILISATION			
Interventions en milieu scolaire	67 classes	1671	1796
Petite enfance	12 structures	120	120
Publics empêchés	5 structures	40	43
TAP	15 structures		180
TOTAL PARCOURS SENSIBILISATION		1831	2139

ACCOMPAGNEMENT PRATIQUES AMATEURS			
Associations conventionnées	12	230	228
Temps pédagogiques spécifiques Heures mises à disposition des pratiques amateurs : direction d'orchestre, ateliers spécifiques ...	4	20	21
Musiques actuelles Studios de répétition			196
	amateurs en pratique libre		166
	amateurs accompagnés		30
TOTAL ACCOMPAGNEMENT PRATIQUES AMATEURS			445



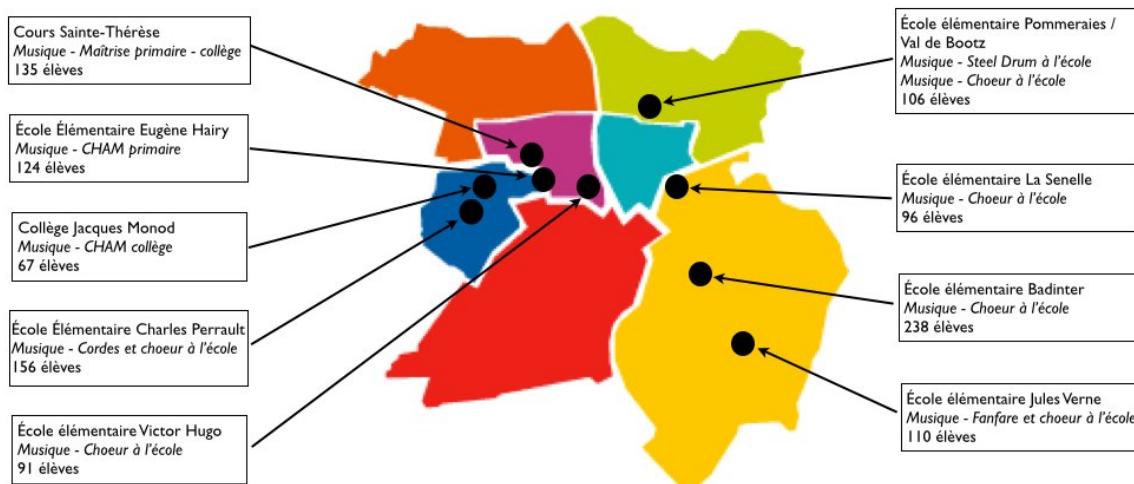
ENSEIGNEMENT HORS TEMPS SCOLAIRE



TOTAL : 8 sites d'enseignement / 1465 élèves



DISPOSITIFS PÉRENNES SUR TEMPS SCOLAIRE



TOTAL : 9 dispositifs pérennes sur temps scolaire / 1123 élèves

INTERVENTIONS MUSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE



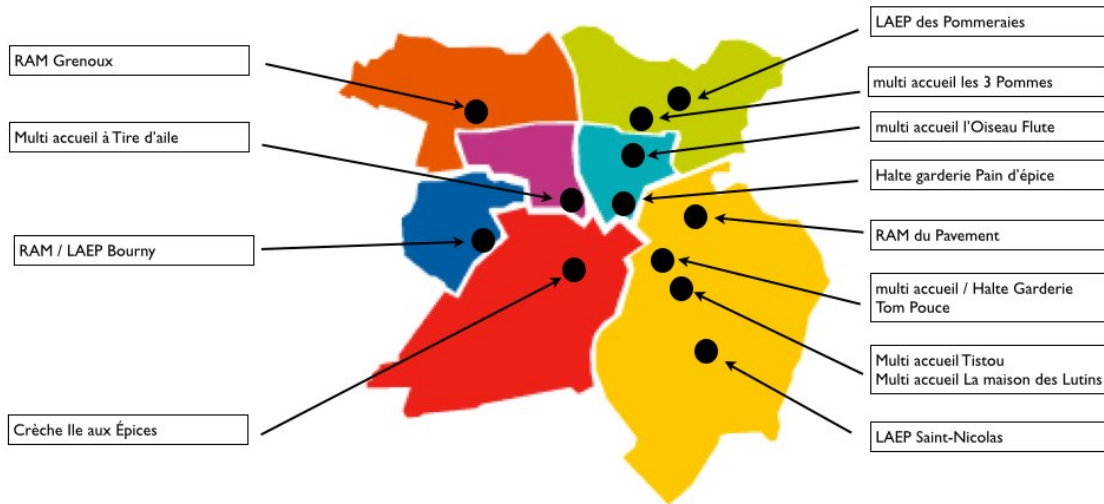
TOTAL : 30 classes / 659 élèves concernés

INTERVENTIONS DANSE EN MILIEU SCOLAIRE



TOTAL : 30 classes / 723 élèves concernés

PALIN'MÔMES - 0/3 ANS



TOTAL : 12 structures d'accueil petite enfance

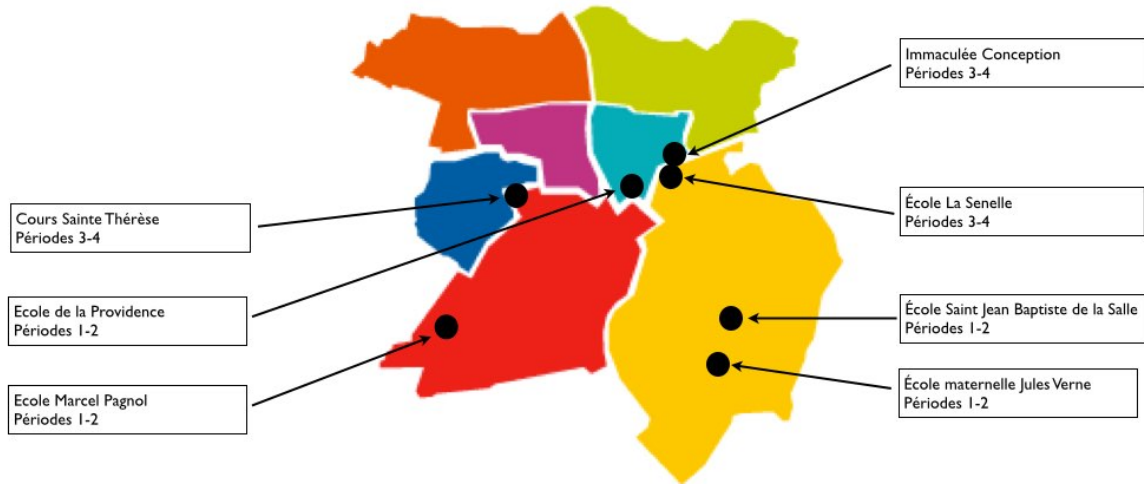
DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES



Actions à destination des publics empêchés



TAP PÉRIODES 1-2-3-4



BILAN



Des actions réparties sur l'ensemble du territoire

FOCUS SUR LE CONTEXTE LOCAL A L'ECHELLE DE LA VILLE

LA VILLE DE LAVAL - POPULATION

La ville de Laval compte un peu plus de 51 000 habitants. C'est la préfecture du département de la Mayenne. Elle est située dans une aire urbaine qui compte près de 111 000 habitants et dans une agglomération de 100 000 habitants (20 communes, 43 152 hectares, plus de 2 686 entreprises dont 1 197 de plus de 5 salariés et 369 de plus de 10 salariés, 51 310 emplois dont 34 564 emplois salariés dans le secteur privé, plus de 4 000 étudiants).

La densité moyenne de la ville de Laval est de 1496 habitants au kilomètre carré.

La ville de Laval est divisée en 7 grands quartiers. Le conservatoire s'attache à l'ancrage dans l'ensemble de la ville via des actions et des cours décentralisés dans les maisons de quartier et les établissements scolaires.

FOCUS SUR LE CONTEXTE LOCAL A L'ECHELLE DU DEPARTEMENT

LE DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

La Mayenne est un département de la région des Pays de la Loire à prédominance rurale (285 338 habitants, 261 communes, 5 175 Km² de superficie).

POLITIQUE CULTURELLE DEPARTEMENTALE ET MAYENNE CULTURE

Dans le cadre de son schéma culturel départemental, le Conseil Départemental de la Mayenne mène une politique volontariste de développement et de structuration de l'enseignement musical : il accompagne les écoles de musique afin qu'elles soient un levier important du développement culturel de leurs territoires et un vecteur de dynamisme pour la vie artistique locale, qu'elle soit amateur ou qu'elle s'inscrive dans des programmations professionnelles.

PLAN DEPARTEMENTAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL (ETAPE 1)

Devançant la loi de décentralisation du 13 août 2004, le plan départemental mayennais de développement de l'enseignement et des pratiques musicales s'articule depuis 1993 autour d'objectifs précis :

- Objectifs pratiques
 - Meilleure organisation du réseau des écoles en fonction de « bassins de vie » (intercommunalités)
 - Écoles de Pays autour d'une école-centre, sur un bassin donné
 - CRD de Laval, pôle-ressource départemental
 - Former et stabiliser les professeurs
 - Meilleure définition des missions des écoles de musique : généralisation de l'accès à l'enseignement musical et chorégraphique, développement des pratiques collectives, participation à la vie culturelle locale, éducation musicale en milieu scolaire

- Objectifs implicites
 - Encourager la pratique amateur par la formation de musiciens autonomes
 - Renforcer le IIe et le IIIe cycle
 - Repenser le rôle du cycle I en conséquence
 - Favoriser les échanges pédagogiques et artistiques
 - Constituer un réseau d'écoles de musique, en complétant le maillage du territoire d'une part, en donnant aux écoles-centres les moyens de jouer leur rôle de pôles-ressources.

En dix ans l'essentiel du paysage d'enseignement musical en Mayenne a été structuré : 230 communes sur 261 bénéficiaient en 2003 d'un service intercommunal d'enseignement musical.

REACTUALISATION DU PLAN DEPARTEMENTAL (ETAPE 2)

En votant la réactualisation du « plan musique » en septembre 2003, l'assemblée départementale a fait de la mise en réseau des établissements un objectif prioritaire pour le développement et l'organisation de l'offre d'enseignement artistique en Mayenne.

Les écoles centres, dont le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval fait partie, jouent un rôle essentiel dans cette structuration et dans le fonctionnement des réseaux. Elles se voient par conséquent investies de missions particulières par le plan départemental « musique », missions assorties de moyens spécifiques (subventions départementales au fonctionnement et à l'achat d'instruments plus importantes que pour les autres écoles, aide au poste de professeur coordinateur – subventionné à 50% par le département).

Pour conforter et formaliser le fonctionnement actuel des établissements d'enseignement spécialisé et suite aux travaux de réflexions menés de 2003 à 2005 conjointement par les équipes dirigeantes et pédagogiques des écoles centres et de Mayenne Culture, une « Charte des écoles centres » a été signée le 21 novembre 2005 au Conseil Départemental de la Mayenne.

REACTUALISATION DU PLAN DEPARTEMENTAL (ETAPE 3)

Le Conseil Départemental lance en 2013 son Schéma départemental de l'enseignement, des pratiques et de l'éducation artistique

Le Conseil Départemental soutient les conservatoires pour favoriser l'accès à un enseignement artistique de qualité. Avec ce schéma (2013/2016), qui concerne l'ensemble des domaines artistiques, le Conseil Départemental encourage les conservatoires à toucher de nouveaux publics, à intégrer davantage la danse et le théâtre, à offrir aux usagers des propositions renouvelées pour pratiquer ou approfondir leurs approches des arts.

Il permet la formation des professionnels et amateurs (mission confiée à Mayenne Culture). Il renforce également l'éducation artistique et culturelle des collégiens de 4^{ème}, avec une expérimentation innovante de 3 ans « Collèges en scène ».

Les objectifs de ce nouveau schéma sont les suivants :

- Diversifier les publics touchés et les modes d'accès à la pratique artistique :
 - prendre en compte les pratiques artistiques dans toute leur diversité ;
 - intégrer de nouvelles approches pour s'adresser aux publics dans toute leur diversité.
- Rééquilibrer l'offre en prenant en compte les domaines sous représentés (théâtre et danse) :
 - permettre une offre structurée et cohérente au niveau départemental ;
 - engager avec le volet théâtre une organisation spécifique conçue à l'échelle de quatre grands territoires : le dispositif prévoit un premier cycle d'enseignement par territoire, une coordination pédagogique départementale (confiée au CRD de Laval) et une coordination spécifique sur chaque territoire.
- Mettre l'éducation artistique et culturelle au cœur du nouveau schéma et faire évoluer sa prise en compte :
 - Permettre une ouverture sur l'ensemble des arts et rechercher la cohérence de l'offre.
- Permettre aux praticiens d'approfondir leurs pratiques artistiques :
 - Créer les conditions pour permettre aux usagers de poursuivre leurs pratiques, approfondir et élargir la prise en compte des pratiques amateurs ;
 - Renforcer les passerelles entre enseignement et pratiques musiques actuelles dans les studios de répétition.
- Enrichir l'offre d'enseignement et de pratiques artistiques :

- Favoriser un travail transversal entre les domaines artistiques et entre les structures culturelles (saisons culturelles, structures de création, conservatoires, acteurs musiques actuelles...);
- Encourager l'innovation et l'expérimentation pédagogique, et continuer à diversifier l'enseignement musical (lien création contemporaine, musiques actuelles).

Dans ce cadre, les chantiers spécifiques entre le CRD de Laval et le Conseil Départemental de la Mayenne se sont traduits ainsi :

Le Conseil Départemental est un partenaire financier fort, le conservatoire s'engageant à répondre aux objectifs prioritaires en portant un rôle départemental et un projet d'Etablissement avec un volet spécifique lié à ce partenariat. Il affirme également la place spécifique du CRD de Laval dans le schéma en décrivant ainsi son rôle départemental :

- Dès 2013, un premier fléchage pour son rôle ressource dans la structuration de l'enseignement et des pratiques théâtrales sur le département et dans l'enrichissement de l'offre départementale.
- Facilitateur d'une concertation non hiérarchisée mensuelle des directeurs de l'ensemble des écoles de musiques du département pour reconfigurer le travail en réseau et le mettre en phase avec les nouveaux objectifs :
 - Redéfinir et optimiser le travail en réseau pour répondre aux objectifs du schéma.
 - Permettre un travail transversal avec les autres acteurs culturels et les acteurs du domaine social.
 - Élaborer les critères et indicateurs liés aux nouveaux objectifs donnés aux conservatoires.

LE ROLE DEPARTEMENTAL DU CRD DE LAVAL

- Avoir un rôle ressource dans le volet enseignement théâtre du schéma départemental
- Proposer, en complément des autres conservatoires, des enseignements dans des disciplines absentes sur le reste du territoire
- Favoriser l'accueil d'élèves souhaitant poursuivre le parcours artistique commencé dans leur établissement de proximité pour leur permettre d'approfondir leur pratique

- Enrichir l'offre départementale par l'élaboration de projets départementaux établis en concertation avec l'ensemble des conservatoires
- Gérer le parc départemental de matériel pédagogique destiné aux projets des musiciens intervenant en milieu scolaire du département
- Etre ressource dans le cadre du RSA artiste

FOCUS SUR L'ETUDE DES PERSPECTIVES A L'ECHELLE DE L'AGGLOMERATION

Cette fiche est une proposition de structuration pour un enseignement artistique cohérent à l'échelle de l'agglomération lavalloise. Ce travail a été réalisé par l'ensemble des directeurs d'établissement d'enseignement artistique de l'agglomération en mars 2015.

CONTEXTE/ÉTAT DES LIEUX

Il y a six établissements publics d'enseignement artistique dans l'agglomération de Laval :

- École de musique, de danse et de théâtre de Saint Berthevin
- École de musique de l'Huisserie (convention avec Nuillé et Montigné)
- École de musique et de danse du SIVU de Bonchamp, Argentré, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné-sur-Roc
- Pôle d'enseignement artistique de Changé (musique – danse – arts plastiques – théâtre)
- École de musique de Louverné
- Conservatoire à rayonnement départemental de Laval (musique – danse – théâtre)

Les directeurs de l'ensemble de ces structures se réunissent régulièrement depuis plusieurs années et ont mis en place une réflexion permettant d'analyser et de problématiser les différents axes d'évolution.

LES ENJEUX

ENJEUX FINANCIERS

Le conseil départemental de la Mayenne soumet ses financements à la structuration intercommunale de l'enseignement artistique. On peut imaginer la suppression de sa participation financière si la compétence n'était pas d'agglomération. Pour rappel Laval Agglomération est la seule intercommunalité de la Mayenne à ne pas avoir la compétence enseignement artistique.

STRUCTURATION DU TERRITOIRE

Enjeux : service public de proximité conforté / accessibilité au plus grand nombre / complémentarité des structures / continuité du service par rapport à l'organisation actuelle / développement de passerelles entre structures. Cela permettrait également de travailler à la continuité des parcours en milieu scolaire entre primaire (dans les communes de proximité) et Laval (pour le collège et le lycée).

ENJEUX D'UN SERVICE PUBLIC ACCESSIBLE

Permettre à l'ensemble des habitants de Laval Agglomération d'avoir accès à un service public

Donner accès à l'enseignement artistique aux habitants des communes qui n'ont pas ce service pour le moment

Renforcer la présence d'une activité dans chacune des communes de l'agglomération

Avoir un référent éducation artistique pour chacune des communes de l'agglomération (directeur d'un secteur ou enseignant référent)

Avoir un plan d'éducation artistique en lien avec le milieu scolaire à l'échelle de l'agglomération

ENJEUX DE MUTUALISATION

Centralisation de la gestion administrative (DRH-Assemblée délibérative-convention)

Même statut pour l'ensemble des enseignants

Mise en place d'outils de travaux communs (communication, échange de données)

Apparition de nouvelles compétences (partothèque partagée en lien avec le réseau des bibliothèques de l'agglo, service de gestion informatique commun...)

Communication commune

Des postes à mi-temps ou temps complet permettraient un investissement accru des agents.

ENJEUX ARTISTIQUES, CULTURELS ET PEDAGOGIQUES

Développement des disciplines artistiques : une offre de qualité avec une diversité des enseignements accrue, question de l'intégration de la danse, du théâtre et des arts visuels.

Un projet d'établissement commun suivant 3 missions : médiation/création/enseignement, définition de valeurs communes pour un projet pédagogique partagé

Une culture métier partagée (appartenance à une équipe, enrichissement/émulation)

CONSERVATION DE L'IDENTITE DE CHAQUE TERRITOIRE :

Chaque établissement a développé certaines spécificités. Il est intéressant de valoriser certaines pratiques et de les structurer en complémentarité.

Création d'une commission locale sur chaque territoire garantissant la cohésion du projet avec les problématiques de proximité

PROPOSITION DE STRUCTURATION

Un établissement unique avec des pôles répartis sur l'ensemble du territoire.

LA PARTIE COMMUNE CENTRALISEE :

- Un projet d'établissement
- Une équipe pédagogique unique*
- Un conseil pédagogique unique permettant la concertation, l'échange et l'émulation
- Une direction et un conseil de directeurs
- Une coordination générale :
 - de l'enseignement
 - de l'action culturelle
 - des actions en milieu scolaire
 - de la communication
 - de la technique

LA SINGULARITE DE CHAQUE POLE :

- Un territoire de rayonnement
- Des lieux d'enseignements
- Une identité propre (pratiques collectives, dynamique de projet ...)
- Une commission locale permettant une connexion avec le territoire et le projet global avec :
 - les élus
 - les écoles
 - les associations (parents d'élèves, Amis de la musique ...)
 - les partenaires culturels
 - les partenaires sociaux
 - ...
- Un directeur (porteur de projet de proximité)
- Une équipe pédagogique affectée au pôle dans une dynamique de projet*
- Des compétences administratives et techniques

LES CONDITIONS D'UNE MISE EN ŒUVRE EFFICIENTE :

- Un employeur unique :
 - pour une gestion globalisée des ressources humaines et une suppression des temps de services précaires, tendre vers des mi-temps et des temps complet
 - pour une gestion harmonisée des ressources
 - pour une gouvernance claire et partagée
- Le besoin d'une nouvelle structuration du territoire en s'appuyant sur les établissements existants et le souhait d'une équité entre les différents pôles
- Une tarification identique sur tous les territoires

LES ACTIONS DÉJÀ MISES EN PLACE / EXEMPLES :

Plusieurs actions sont en cours de réalisation. Ainsi il y a des conventionnements de fonctionnement entre différents établissements de l'agglomération. Certaines pratiques collectives sont mutualisées et des projets sont portés en commun. A titre d'exemple, cette année, l'ensemble des établissements d'enseignement artistiques portent un projet de festival de la musique de chambre dans l'agglomération. Ce projet permet de travailler sur ces différents axes :

> Proposer une saison de profs à l'échelle de l'agglomération.

L'idée est de valoriser la pratique artistique des artistes-enseignants. Un enseignant qui peut s'exprimer artistiquement va être un moteur dans le bouillonnement artistique d'un territoire et va pouvoir nourrir par son vécu d'artiste de nouvelles pratiques pédagogiques.

> Accueillir des artistes en lien avec les structures

La mutualisation d'un projet à l'échelle de l'agglomération permet des actions d'envergure

> Organisation de temps forts identifiés

Autour d'évènements dans l'année, proposer une action commune à l'échelle de l'agglomération. Il y a donc un week-end thématique en mars et une participation collective aux Folles Journées

> Échanges entre structures

Organisation d'échanges entre classes

FOCUS SUR LE PLAN MUSIQUE A L'ECOLE

Afin de toucher le plus de Lavallois et de développer des projets singuliers, nous avons structuré tout un dispositif d'actions en milieu scolaire sur l'ensemble du territoire. Chacun des projets est construit autour d'une pratique collective, fédérant ainsi l'ensemble des élèves et acteurs de chaque projet. Différentes dynamiques artistiques et pédagogiques ont été développées, à titre expérimental ou structurel :

- CHAM primaire autour des instruments à vents et percussions, fédéré par la pratique d'orchestre à vent et ouvert sur l'art de la scène (ouverture sur la danse et le théâtre)
- CHAM primaire autour des instruments à corde, fédéré par la pratique de l'orchestre à corde, avec un accent donné sur la transmission orale
- CHAM collège instrumentale regroupant ces deux approches et se rassemblant autour de la pratique de musique de chambre et intégration aux orchestres du conservatoire
- Aménagement d'horaires au lycée avec la même structuration qu'au collège
- CHAM vocale en primaire et collège constituant la maîtrise de Laval, avec pratique de chœur et de petits ensembles vocaux
- Dispositif *chœurs à l'école* dans cinq écoles primaires
- Dispositif *banda à l'école* dans une école primaire
- Dispositif *steel drum à l'école* dans une école primaire

Cette structuration en partenariat avec l'éducation nationale et divers acteurs culturels et sociaux se complète par tout un dispositif d'éducation artistique et culturelle et d'école du spectateur. Elle permet de dynamiser et orienter l'équipe vers un mode de fonctionnement qui irrigue l'ensemble de l'établissement.

FOCUS SUR LES CURSUS « TRADITIONNELS » : MUSIQUE

En musique, les enseignements sont organisés par cycles, suivant les préconisations du schéma national d'orientation pédagogique 2008 : éveil, 1^{er} cycle, 2^{ème} cycle, 3^{ème} cycle amateur ou 3^{ème} cycle spécialisé.

Attaché à faire évoluer continuellement ses processus pédagogiques, le conservatoire de Laval a développé plusieurs dispositifs singuliers. Par exemple : l'éveil pluridisciplinaire, la musique de chambre 1^{er} cycle, l'enseignement modulaire en 2nd cycle, la forme du certificat d'études musicales (CEM)

EXEMPLE DE L'ÉVEIL PLURIDISCIPLINAIRE

A partir d'une pratique de groupe encadrée conjointement par un professeur de musique et un professeur de danse, il s'agit de développer des aptitudes artistiques, en privilégiant l'activité sensorielle, corporelle, vocale et instrumentale.

La progression pédagogique s'établira en fonction de la réceptivité du groupe mais s'articulera autour des nombreux fondamentaux communs à la musique et à la danse (mouvements, espace, rythme, écoute ...) et privilégiera des démarches ludiques et respectueuses de l'imaginaire des enfants.

Développement corporel et moteur :

Prise de conscience du corps (squelette, muscles, articulations, respiration, exploration de la voix, coordination ...)

Développement sensoriel et perceptif :

Prise de conscience auditive (écoute de musiques, de chants, rythmes, pulsations, durées, découvertes des petites percussions, timbres, geste musical...)

Découverte d'éléments du langage chorégraphique et musical :

Danser et jouer à partir des verbes d'action de la danse et de la musique (se déplacer, sauter, tourner, glisser, poser, étirer, plier, froter, tapoter, frapper, taper/coller...)

Apprendre à se situer dans l'espace

Développer la capacité à percevoir le corps dans l'espace (haut, bas, devant, derrière, cotés), le son dans l'espace (...)

Comprendre la qualité du mouvement dansé et du geste musical (lent, rapide, brusque, ample, poids, volume, appuis, silence ...)

S'épanouir à travers la créativité :

A partir de consignes données, l'enfant pourra donner libre cours à son imagination.

Savoir se situer et exister dans un groupe :

Respecter, écouter, échanger ... avec les autres. Savoir danser et jouer seul ou avec les autres. L'enfant apprend à se servir de son corps comme moyen d'expression, d'action et de communication.

Retour au calme :

Savoir faire silence pour se détendre. Verbaliser à partir d'une œuvre chorégraphique ou musicale. Enfin que le cours d'éveil artistique soit un moment d'émerveillement, de curiosité, d'enthousiasme, de plaisir pour l'enfant parmi les autres.

EXEMPLE DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE EN PREMIER CYCLE

Pour travailler, dès le début du processus pédagogique, à l'appréhension collective et instrumentale de la pratique, un travail sur la musique est présent dans les cours de formation musicale.

Attentif à proposer une offre cohérente, notamment auprès d'un public d'adolescents et de jeunes adultes, le conservatoire a mis en place, pour le second cycle et le troisième cycle amateur, des dispositifs pédagogiques qui prennent en compte et valorisent le projet de l'élève.

EXEMPLE DE L'ENSEIGNEMENT MODULAIRE EN SECOND CYCLE

En ce qui concerne l'enseignement en second cycle, plusieurs problématiques et enjeux sont ressortis d'un état des lieux partagé par l'équipe pédagogique et les usagers :

- travail sur la personnalisation des parcours
- travail sur l'émulation de groupe – principe de cohorte

- sortir d'un apprentissage « monolithique » ne prenant pas en compte le projet personnel de l'élève
- modularité du temps d'apprentissage
- ouverture esthétique
- approfondissement de notions
- place centrale de la création dans l'apprentissage
- les pratiques artistiques contemporaines comme passage incontournable
- mise en avant de nouvelles compétences des enseignants (sortant de leurs compétences instrumentales)
- innovation pédagogique
- transversalité des enseignements et des disciplines
- valorisation des projets « hors cursus »
- globalisation du processus pédagogique
- ...

Ainsi, cet état des lieux nous a permis de refondre totalement la structuration du second cycle, de le connecter aux parcours personnalisés et de diversifier les parcours des élèves.

L'obtention du deuxième cycle se fait de manière modulaire en 3 années minimum. Il est organisé autour de 3 temps. La philosophie de cette organisation repose sur une répartition des temps d'apprentissage liés aux objectifs pédagogiques de la fin de second cycle (autonomie, ouverture esthétique et culturelle, confrontation à des situations musicales diversifiées...) avec une architecture adaptable au parcours des élèves.

> Temps Commun (TC) - 1h00 par semaine tout au long de l'année

Le temps commun est le moment d'apprentissage des notions fondamentales du langage musical permettant son appropriation et donc les bases de l'autonomie du musicien (déchiffrage). Le temps commun se déroule durant trois années (TC1 - TC2 - TC3) avec une évaluation à l'issue de la dernière année (TC3). Il permet de travailler sur la dynamique de groupe.

> Modules A (A1 - A2 - A3 - A4) - 1h00 par semaine pendant 1 semestre

Les modules A sont consacrés à la culture musicale, l'analyse, le relevé, l'histoire de la musique avec une approche progressive et différenciée suivant les esthétiques. (A1-A2 esthétique au choix / A3-A4 dans l'esthétique de l'élève).

> Modules B

Ces modules sont consacrés à la pratique instrumentale et/ou vocale autour des projets

mettant en avant la dimension scénique et l'appréhension de différentes pratiques. Il est possible durant une année de valider plusieurs modules B. Ils sont assurés par un enseignant référent et peuvent être proposés en cours d'année.

Différentes formules sont proposées pour ces modules B

- 1h00 par semaine pendant 1 semestre
- Formule de stage (plusieurs week-end, vacances : durée de 15h minimum)

Les modules peuvent être choisis dans un ordre libre. Ils permettent de travailler sur l'individualisation des parcours.

> Pratique instrumentale

> Pratique collective, comprenant de la musique de chambre, des grands ensembles et une pratique artistique complémentaire (théâtre et/ou danse)

Le Brevet d'Études Musicales est acquis avec la validation de modules A1-2-3-4, 2 modules B, 1 module stage, TC1-2-3, la pratique instrumentale et la pratique collective.

LE CERTIFICAT D'ÉTUDES MUSICALES

Le conservatoire de Laval est très impliqué dans le réseau départemental. Il contribue à la réflexion et à l'animation de ce réseau. C'est en particulier un lieu où peuvent se construire des réflexions pédagogiques. Ainsi, un travail important a été mené sur le CEM pour en proposer une forme commune à l'ensemble du département.

Le CEM est le diplôme de fin d'études amateur en Conservatoire. Il sanctionne une fin de troisième cycle amateur. Si des passerelles existent entre 3ème cycle amateur (conduisant au CEM) et 3ème cycle professionnel (conduisant au DEM), le CEM n'est pas un passage vers l'obtention du DEM. Il a une valeur propre et très clairement identifiée comme diplôme de praticien amateur.

Pour obtenir le CEM dominante instrumentale, il faut :

- Une attestation de pratique collective
- L'UV BEM de Formation Musicale
- Organiser son concert « carte blanche », mettant son instrument en valeur.

Fiche technique de l'évaluation terminale :

Le Schéma National d'Orientation Pédagogique Théâtre prévoit un CET validé par un projet, suivi par une équipe pédagogique. Sur ce principe, voici une adaptation pour l'obtention d'un CEM.

Le concert carte blanche a pour objet l'évaluation d'un spectacle issu d'un projet personnel qui permet de mettre en avant l'autonomie de l'élève. Lors de cette réalisation, l'élève peut montrer qui il est en tant que musicien amateur.

Pour prendre tout son sens, cette formule doit laisser libre cours à l'imagination, à la créativité des élèves. Ce concert est également conçu pour être une fête de fin de parcours au sein de la structure.

Cette évaluation prend donc la forme d'une réalisation personnelle, musicale, d'une trentaine de minutes. La transdisciplinarité est encouragée (travail avec un vidéaste, avec un plasticien, avec un danseur baroque ...) selon les projets. Aucune contrainte de contraste de styles, de minutage, de travail seul ou en groupe n'est imposée, afin de laisser toute liberté à l'imagination des élèves.

L'élève présente cette évaluation terminale quand l'équipe pédagogique (instrument, formation musicale, pratiques collectives, pratiques complémentaires, direction) l'estime prêt à le faire. Le niveau technique est garanti par cette caution préalable de l'établissement.

Le jury est composé de deux personnes invitées (dont une au moins travaillant dans un conservatoire), du directeur de l'établissement et de professeurs de la structure.

Un tuteur est désigné (après discussion avec l'élève) en début d'année scolaire, pour accompagner l'élève dans la création de son projet. Idéalement, le tuteur n'est pas le professeur d'instrument de l'élève. Son profil est plus généraliste : dumiste, coordinateur, comédien ...

Rôle du tuteur :

- Comprendre le projet de l'élève, son univers...

- Accompagner, sans imposer, vers un projet très personnel
- Proposer des aides techniques et artistiques, selon le projet et les possibilités de la structure et de ses partenaires
- Guider l'élève vers un projet qui lui ressemble, garantir la cohérence de la soirée ainsi que la mise en valeur de l'instrument (dominante) de l'élève.

Une résidence de réalisation, avec des professionnels invités, est proposée au stade final de préparation du spectacle (un mois avant environ) : technicien, comédien, chorégraphe, peuvent intervenir, selon le projet et la demande de l'élève.

Chaque conservatoire organise la soirée de ses CEM afin de faciliter le travail technique qui le précède. Une invitation aux soirées est distribuée à tous les élèves de troisième cycle du département et une publicité est faite dans l'aire de rayonnement du conservatoire, pour garantir une visibilité et un intérêt à cette soirée.

FOCUS SUR LES CURSUS « TRADITIONNELS » : THEATRE

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval propose un enseignement du théâtre accessible à partir de l'adolescence. Les études s'étalent sur 3 cycles et sont validées par un CET attestant d'un bon niveau de pratique amateur.

Les 3 cycles :

- Un 1^{er} cycle dit de détermination (1 an), de 3 heures.
- Un 2^{ème} cycle dit d'enseignement des bases (possible 2 ans pour l'élève), de 6 heures.
- Un 3^{ème} cycle dit de valorisation des acquis (possible 2 ans pour l'étudiant), de 8 heures.

L'entrée dans le cursus se fait lors d'un stage initial, chaque élève étant orienté suivant ses compétences, son parcours et ses motivations.

DEROULEMENT DES CYCLES ET ACCOMPAGNEMENTS EXTÉRIEURS

Chaque cycle propose un cours régulier sur des horaires fixes et des phases de stages plus intensifs dans le courant de l'année.

Il est proposé à chaque élève dans les cycles 2 et 3 de compléter sa formation par des ateliers complémentaires au sein du conservatoire : technique vocale (chant individuel et chant choral), percussions et rythmes, danse, pratique instrumentale.

Des ateliers thématiques sur plusieurs jours sont organisés régulièrement, en faisant appel à des intervenants extérieurs en liaison avec le tissu artistique proche, régional et national.

Des projets personnels seront conduits par les élèves en fin de cycle 3, projets accompagnés et guidés.

Un parcours d'école du spectateur sera proposé à chaque élève dans chaque cycle. Les élèves devront assister à plusieurs représentations de spectacle vivant, expositions, manifestations culturelles à l'échelle de la ville de Laval.

PARTENARIATS

Dans le cadre de l'accompagnement de la classe de théâtre, le conservatoire et le théâtre de Laval sont partenaires :

- pour mettre en place un parcours d'école du spectateur pour chaque élève.
- pour permettre un accès ponctuel au plateau et au studio de danse du théâtre lors d'ateliers spécifiques ou pour présenter leurs travaux.

Un partenariat est également noué avec le Centre de ressources du répertoire contemporain du Théâtre de l'Ephémère au Mans (Scènes conventionnée pour les écritures théâtrales contemporaines) :

- pour permettre un accès favorisé au répertoire contemporain pour la jeunesse

La classe de théâtre peut proposer à ses élèves de créer des interventions et animations au sein de la ville : présentation de petites formes, lectures spectacles, petites formes...

ORGANISATION DES ETUDES

Grandes lignes du contenu pédagogique des trois cycles.

1er cycle (cycle de détermination)

- une identification, à partir des « désirs premiers » de théâtre de l'élève, mais aussi à partir du dépassement des représentations les plus convenues de cet art, de l'amplitude et de la diversité des champs d'exploration et d'apprentissage ;
- une confrontation aux exigences du travail en groupe, à l'enjeu collectif du jeu dramatique.
- une découverte des exigences du « corps » théâtral - voix, corps dans l'espace.
- une première approche du « jeu avec », du regard, de l'écoute, de l'adresse à l'autre.
- une mise en enjeu de la prise de parole, individuelle et collective (y compris à travers le travail de chœur).

Possibilité pour les élèves du 1^{er} cycle de participer à des actions et des formations spécifiques du 2^{ème} cycle.

2ème et 3ème cycle (cycle d'enseignements des bases et confirmation des acquis)

Acquérir et entretenir une disponibilité corporelle et vocale par un travail régulier sur :

- la maîtrise du corps, son inscription dans l'espace et dans le temps.
- la maîtrise de la voix, parlée et chantée, la fonction poétique du langage à travers la diction, l'intonation, l'intention, du souffle jusqu'à la parole.

Aborder le jeu théâtral par :

- l'improvisation et la pratique du jeu, impliquant la présence, l'engagement: l'énergie, la prise de risque, le rapport à l'autre : l'attention , l'observation , l'écoute, l'adresse au partenaire, l'échange, la prise de distance, en particulier par l'utilisation du masque, de la marionnette...

L'exploration des répertoires du théâtre :

- Le travail sur le texte, le travail sur la langue, sur la parole et sa mise en voix.
- le travail sur la mise en situation de l'acteur.

Acquérir les bases d'une culture théâtrale par :

- une approche des spécificités de l'écriture théâtrale, y compris en s'y essayant.
- une approche de la dramaturgie : situation, action, conflit, partage de la parole, image scénique, déroulement dramatique...
- une ouverture sur les pratiques théâtrales les plus contemporaines.

Explorer divers modes et techniques d'expression théâtrale et aborder d'autres disciplines, par la rencontre avec :

- au moins un des modes et techniques suivants : marionnette, théâtre gestuel, clown, commedia dell'arte, conte...
- au moins une des disciplines suivantes : danse, musique, art vocal, chanson, arts plastiques, cinéma et autres arts liés à l'image et au spectacle vivant ...

L'ouverture à des découvertes d'autres formes techniques et esthétiques est un enjeu majeur de la formation théâtrale d'aujourd'hui et que cette ouverture, au-delà de se questionner sur de nouvelles formes d'esthétiques, peut permettre à certains élèves d'envisager à plus long terme de spécialiser leur formation.

EVALUATION

Les élèves sont régulièrement évalués, tant au niveau individuel que collectif.

En premier cycle

- par la présentation de leurs travaux en public,
- un suivi de la régularité de la présence en cours et au sein du conservatoire,
- le niveau de jeu dans des séquences en duo ou trio,

- l'implication dans des travaux de groupes, l'investissement au sein de la classe, leur évolution dans l'acquisition des techniques propres à l'art du théâtre.

Cette évaluation décide du passage en 2^{ème} cycle.

Pour le 2^{ème} et 3^{ème} cycle : même base que le premier cycle, avec en plus

- des travaux régulièrement présentés en public,
- la préparation et la présentation de projets personnels évalués par un jury de fin d'année

FOCUS SUR LE DEPARTEMENT MUSIQUES ACTUELLES DU CONSERVATOIRE (DMAC)

PARCOURS PEDAGOGIQUES

Le DMAC propose des parcours d'initiation, de formation et d'accompagnement à la pratique de la musique actuelle. Pour chaque usager, le DMAC met en place un dispositif singulier construit sur la base d'une discussion autour de son projet, en fonction des ressources de l'équipe pédagogique. Cette dynamique implique une « porosité » des rôles de chaque membre de l'équipe pédagogique.

FORMATION DU MUSICIEN AMATEUR

- Instruments/disciplines proposés : Chanson, Guitare, Percussions, Claviers Basse, Techniques du son
- Type de publics : pré-ados, ados, étudiants, adultes
- Les cours sont individuels au début puis collectifs (formation de groupes en fonction des profils, initiation à une pratique multi-instrumentale)
- Restitutions sur 2 soirées dans l'année
- Participation à divers événements/projets (techniques du son)

ACCOMPAGNEMENT DE PROJET/CREATION SUR GROUPE FORME

- Suivi de création
- Méthodologie de travail/répétition
- Maquettage/Démarchage
- Opportunités de jeu : Réseau 333 (jeunes groupes), C'est déjà demain (groupes confirmés)

PARTENARIATS AVEC LE 6PAR4 – SCENE CONVENTIONNEE MUSIQUES ACTUELLES

RESEAU 333

Réseau départemental des locaux de répétitions pour les Musiques Actuelles (coordonné par le 6par4). Le réseau organise, entre autres, des actions de diffusion coopératives entre les différents acteurs du réseau sous la forme de soirées concerts (concert 333).

C'EST DEJA DEMAIN

Dispositif d'accompagnement d'un groupe confirmé qui a pour finalité un concert au 6par4. En général, c'est le DMAC qui propose un groupe au 6par4. Une mini-résidence de 2 jours

accompagnée par 1 intervenant du DMAC précède le concert et permet au groupe de travailler dans des conditions professionnelles.

FOCUS SUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

En s'appuyant sur une expérience déjà menée depuis deux ans et sur l'ancrage territorial du conservatoire, ce projet se propose de structurer des parcours d'éducation artistique et culturelle dans les trois quartiers classés en zone urbaine sensible de Laval : Les Fourches, Les Pommeraies et Saint Nicolas.

ENJEUX :

Ce dispositif permet de développer et de structurer la mise en synergie accrue des services entre eux, qu'ils soient culturels, sociaux ou éducatifs. Il permet également de rendre cohérentes les différentes initiatives présentes dans chaque territoire et de placer l'artiste et l'œuvre au centre de la dynamique culturelle au sein de chaque quartier grâce à la présence des artistes en résidence et à des interventions plus ponctuelles.

Les résidences et les ateliers sont ouverts à toutes les disciplines artistiques. Les artistes sont tous choisis en lien avec la vie artistique de la ville et/ou les projets de chaque territoire.

Le projet est porté par le conservatoire, le théâtre de Laval et la FAL 53 pour permettre une prise en compte globale de la médiation autour du spectacle vivant.

LA DÉMARCHE :

Les objectifs : sensibiliser l'enfant à l'art et à la culture, le familiariser avec les ressources culturelles de son environnement, lui permettre de découvrir le monde de la création artistique dans une démarche globale impliquant l'ensemble des acteurs des quartiers et l'ensemble des temps de l'enfant.

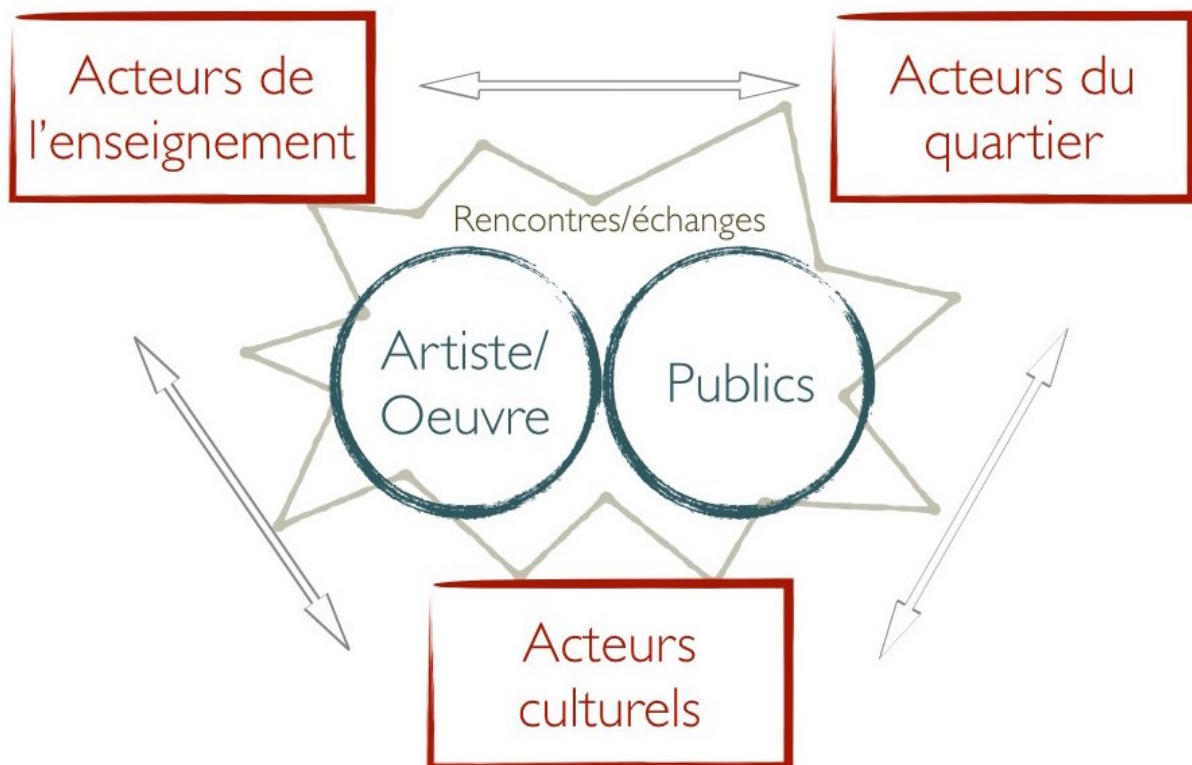
Ce projet de « parcours d'éducation artistique et culturelle » s'intègre dans la réflexion menée par la ville de Laval autour d'une politique globale d'éducation artistique et culturelle.

La démarche privilégiée pour ce projet est celle de la co-construction des parcours avec les acteurs des quartier et de la ville tout en s'appuyant sur les dispositifs en milieu scolaire du conservatoire.

Cette démarche est également axée sur la complémentarité de l'approche croisée de médiateurs culturels et de médiateurs de territoire et/ou de publics.

Il s'agit donc d'enrichir les propositions existantes grâce à la mobilisation de professionnels (culture, éducation, jeunesse) et de veiller à leur articulation sur les différents temps de l'enfant.

La structure culturelle coordinatrice est le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval en temps qu'acteur opérationnel dans la mise en œuvre de la médiation et de l'Éducation Artistique et Culturelle. Quelques exemples de structures relais sur le territoire : pôle ados, crèche, centre de loisirs, écoles, Maison de Quartier...



FOCUS SUR TROIS DISPOSITIFS IDENTITAIRES EN QUARTIER

STEEL DRUM – FANFARE – CORDES A L'ÉCOLE

Ces dispositifs, au croisement de plusieurs champs d'action du conservatoire (musique à l'école, éducation artistique et culturelle, accompagnement des pratiques amateurs), génèrent une véritable dynamique tant artistique que sociale au sein des quartiers dans lesquels ils sont implantés. Leur mise en œuvre s'appuie sur des structures relais de type écoles ou maisons de quartiers qui ont une connaissance fine des publics.

STEEL DRUM – QUARTIER DES POMMERAIES

Dispositif animé par un enseignant en percussions

Parc instrumental : un Steel Band installé dans une salle dédiée à la maison de quartier Rue du Coton/Pomméraires

- 4h *Steel Drum à l'école* (école élémentaire Pomméraires/Val de Bootz, CM1-CM2). Les élèves se déplacent à la maison de quartier.
- 1h pour un groupe d'ados en péri-scolaire (suite du dispositif *Steel Drum à l'école*)
- 2h pour un groupe d'adultes amateurs du quartier

FANFARE – QUARTIER SAINT NICOLAS

Dispositif sur temps scolaire à l'école Jules Verne, animé par 5 enseignants cuivres et percussions

CM1

- Activité sur la base du volontariat
- 45 min/semaine
- 3 premiers mois : parcours découverte des instruments trompette, cor, trombone, tuba, percussions
- Choix d'un instrument : quelques séances d'apprentissage en groupe par instruments puis pratique en collectif

CM2

- Poursuite de l'activité 45 min/semaine
- Pratique en collectif : constitution d'un répertoire de 3 morceaux
- La présence de l'instituteur comme musicien au sein du groupe favorise une dynamique de projet de classe autour de la fanfare

- Animation de la vie de l'école avec un concert avant chaque période de vacances

CORDES À L'ÉCOLE – QUARTIER DES FOURCHES – ÉCOLE CHARLES PERRAULT

Eveil vocal et orchestre à cordes par transmission orale

- GS – CP : éveil musical (45 min/semaine)
- CE1 : chant choral (45min/semaine)
- CE2 : chant choral + atelier de pratique instrumentale (45 min x 2)
- CM1 – CM2 : atelier de pratique instrumentale + orchestre (45 min x 2)

OBJECTIFS ATTEINTS :

- Les dispositifs contribuent à l'identité des quartiers en leur apportant une spécialité artistique
- Les dispositifs permettent la pérennisation d'une pratique collective sur les territoires

Pour le dispositif cordes à l'école

- Le dispositif contribue au développement du lien parent/enfant grâce à un accompagnement de la maison de quartier et du centre de loisirs (sur des sorties spectacle, des ateliers de pratique parent/enfant)

ENJEUX POUR LE MILIEU SCOLAIRE :

- Apporter un geste artistique au sein de l'école
- Donner une satisfaction de production en travaillant dans une "exigence bienveillante"
- Mettre en avant les valeurs de "vivre ensemble" portées par la pratique artistique collective : tolérance, écoute, prise de parole

Pour le steel drum

- Pratiquer l'anglais (séances animées en anglais ... comme à Trinidad)
- S'inscrire dans un projet Steel Drum à l'échelle du département (Les allumés du bidon/Louverné)

Pour le dispositif cordes à l'école

- Travailler au lien CM2 – 6^{ème}, le collègue étant CHAM

FOCUS SUR LA DÉMARCHE PARTENARIALE

LES PARTENARIATS INTERNES À LA VILLE :

Le travail entre les services municipaux se fait en très étroite collaboration, comme décrit ci dessus dans le projet d'établissement. De nombreux projets se déroulent toute l'année, notamment autour de la petite enfance, des parcours d'éducation artistique sur temps scolaire ou encore de temps forts événementiels. Ces partenariats ont pour objectif de mutualiser les approches et les compétences des différents acteurs pour permettre une action plus ambitieuse et garantir à la fois la qualité et la cohérence du service rendu à la population.

Les partenaires les plus fréquents du Conservatoire, internes à la ville de Laval, sont :

- La Direction des Affaires Culturelles
- Le Théâtre de Laval
- La lecture publique
- Les musées de Laval
- Le service patrimoine
- Les maisons de quartier
- Les crèches et Relais d'Assistantes Maternelles

Exemple de projet partenarial : Le jour le plus fou !

Ce projet, initié par le conservatoire, est emblématique de la philosophie partenariale défendue au sein de la ville de Laval. Ainsi, l'ensemble des services nommés ci-dessus se sont fédérés pour créer un événement fin juin 2014, mettant en avant la transversalité des approches culturelles. Cela a permis de proposer à tous les lavallois un événement familial exigeant et poétique dépassant toutes les barrières esthétiques, stylistiques et disciplinaires.

LES PARTENARIATS EXTERNES LES PLUS FRÉQUENTS :

- Les structures culturelles
 - La Ligue de l'Enseignement, Fédération des Associations Laïques de la Mayenne - La FAL 53 porte la saison de diffusion à destination du jeune public. La FAL est le partenaire avec qui nous portons le projet d'éducation artistique et culturel
 - Le 6par4 - Scène de diffusion des musiques actuelles, avec qui nous travaillons sur un SOLIMA (schéma d'orientation pour le développement des musiques actuelles). Le 6

par 4 est également en lien très étroit avec le département musiques actuelles du conservatoire

- Les réseaux des écoles de musique et conservatoires de l'agglomération Lavalloise, du département de la Mayenne et de la région Pays de la Loire - Chacun de ces réseaux a son identité. Ainsi nous travaillons avec les établissements de l'agglomération autour des pratiques collectives, des échanges pédagogiques et des projets transversaux ; avec les établissements du département, autour du schéma départemental et de l'évolution des conservatoires ; et avec les établissements de la région, autour des grands élèves, du cycle spécialisé et des artistes invités
- Le théâtre de L'Éphémère
- La Cie art Zygote

- Les festivals

Nous travaillons chaque année avec ces festivals, à la mise en place d'action culturelle et/ou de résidence avec leurs artistes invités

- Les 3 Éléphants (festival de musiques actuelles)
- Le Chainon Manquant (festival pluridisciplinaire)
- Lecture en tête (festival du premier roman)
- Les Reflets du cinéma, organisés par Atmosphères53 (festival de cinéma art et essai)

- Les partenaires sociaux

- Les Foyers d'accueil de personnes en situation de handicap (avec qui nous mettons en place des ateliers spécifiques)
- L'hôpital (avec qui nous organisons des projets artistiques spécifiques)
- La prison (avec qui nous mettons en place des ateliers spécifiques)

- Les institutions

- L'éducation nationale et les établissements scolaires du territoire
- Mayenne Culture (agence culturelle départementale)
- Le conseil départemental de la Mayenne
- La DRAC des Pays de La Loire

Projet d'établissement

Du

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la ville de Laval

OBJECTIFS :
DES MISSIONS PARTAGEES AU SEIN
D'UN POLE CULTUREL

- avril 2015 -

TABLE DES MATIERES

Préambule

Introduction

CONTEXTE GÉNÉRAL	61
LES ASSISES DE LA CULTURE.....	61
PREMIÈRE PHASE : NOVEMBRE 2009 À MAI 2010, LES VENDREDI DE LA CULTURE	61
DEUXIÈME PHASE : DEPUIS MAI 2010, QUATRE GROUPES DE TRAVAIL	62
TROISIÈME PHASE : LE POSITIONNEMENT POLITIQUE.....	62
LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LAVAL.....	62
Un service public réaffirmé	63
Un conservatoire qui remplit toutes ses missions territoriales	63
Travailler sur les différentes sphères de rayonnement du Conservatoire	63
LE PROJET DU <i>Pôle culturel</i>	65
LES ENJEUX.....	66
LE CONTEXTE	67
PORTEUR DE PROJET ET GOUVERNANCE.....	68
LES PUBLICS	68
LES ESPACES	69
ESPACES COMMUNS	69
ESPACES D'ENSEIGNEMENT	69
ESPACES DE CRÉATION.....	69
ESPACES DE MÉDIATION	69
ESPACES DE STOCKAGE	69
STRATÉGIE DE CONCERTATION	69
LA MÉDIATION	71
LES « PASSEURS DE CULTURE »	71
UN PÔLE RESSOURCE.....	72
UN PÔLE RESSOURCE DOCUMENTAIRE	73
LES PRATIQUES AMATEURS	74
LES GRANDS OBJECTIFS DE LA MÉDIATION	74
LA CRÉATION	75
L'ENSEIGNEMENT.....	77
LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA TRANSVERSALITÉ DES DIFFÉRENTS ARTS.....	81
LES RAPPROCHEMENTS ENTRE MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES.....	81
L'INTÉRÊT DE L'INTÉGRATION DES ARTS NUMÉRIQUES :	81
LES QUATRE DISCIPLINES PROPOSÉES.....	83
LA MUSIQUE : EXEMPLE D'UN TRAVAIL AVEC LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE .	84
LA DANSE : EXEMPLE D'UN TRAVAIL SUR LA DÉCENTRALISATION DE L'ACTION.....	86

LE THÉÂTRE : EXEMPLE D'UN TRAVAIL SUR LE RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL	87
LES ARTS PLASTIQUES : EXEMPLE D'UN TRAVAIL DE SYNERGIE D'ACTEURS TERRITORIAUX ET ASSOCIATIFS.....	88
CONCLUSION PROSPECTIVE	91

PRÉAMBULE

Ce dossier est un document de travail réalisé à l'issue de la concertation qu'étaient les assises de la culture de la ville de Laval. La terminologie *Pôle culturel* n'est qu'un nom de projet, et non l'appellation définitive d'un établissement ou d'un lieu futur.

Ce travail est réalisé dans le cadre d'une réorientation globale du conservatoire à rayonnement départemental. Il permet de définir les nouvelles orientations de l'établissement. Ce document est complété et enrichi par un état des lieux et des fiches d'actions qui permettront au conservatoire à rayonnement départemental d'évoluer vers le *Pôle culturel*.

Pour une lisibilité plus grande, l'appellation *Pôle culturel* est utilisée dans ce document pour désigner le futur établissement et le terme conservatoire à rayonnement départemental pour l'actuelle structure.

INTRODUCTION

CONTEXTE GÉNÉRAL

LES ASSISES DE LA CULTURE

Considérant que la culture est un élément majeur de citoyenneté, dans la construction des individus, pour l'identité et la vitalité même d'une ville, les élus de la ville de Laval souhaitent qu'elle figure en bonne place au cœur de leur projet politique. Se donnant les moyens de ses ambitions, la municipalité a organisé, depuis novembre 2009, un processus démocratique d'envergure : les Assises de la Culture.

Laval dispose d'un réseau associatif riche, de compagnies et d'artistes entreprenants et innovants et d'institutions culturelles « en construction ». La municipalité s'est donnée pour objectif de réaliser un état des lieux et de construire l'avenir avec tous ses partenaires.

L'enjeu des Assises est que l'ensemble des Lavallois se sente impliqué dans cette aventure : artistes et spectateurs, acteurs culturels et usagers des lieux culturels, professionnels et amateurs, jeunes et moins jeunes, forces sociales, éducatives, économiques... Le souhait de la municipalité est de promouvoir, d'investir et de repenser la politique culturelle de la ville, d'affirmer la singularité de son territoire et de ses habitants.

PREMIÈRE PHASE : NOVEMBRE 2009 À MAI 2010, LES VENDREDI DE LA CULTURE

Pour lancer la réflexion populaire, trois ateliers thématiques ont été formés :

- Soutenir la création artistique
- Donner l'envie de culture pour tous
- Renforcer l'identité culturelle du territoire

Les vendredis de la culture organisés de novembre 2009 à mai 2010 ont été des moments riches d'échanges desquels ont émergé des idées, propositions des participants et de

nombreux questionnements qui ont été présentés le 21 mai dans un document « synthèse du travail des trois ateliers ».

Qualifiant d'exemplaire la mobilisation des acteurs concernés par le développement de la culture à Laval, les élus ont salué ce travail collectif.

DEUXIÈME PHASE : DEPUIS MAI 2010, QUATRE GROUPES DE TRAVAIL

Rappelant les enjeux pour la ville, le maire a défini plusieurs axes permettant de poursuivre la réflexion. Chacun de ces axes a permis de former un groupe de travail dédié.

- L'accompagnement des acteurs culturels
- Vers un projet global « musiques actuelles »
- Patrimoine et développement culturel
- La médiation culturelle comme outil de développement

TROISIÈME PHASE : LE POSITIONNEMENT POLITIQUE

Au vu des conclusions et des propositions de ces groupes de travail, l'équipe municipale aura la responsabilité de fixer les priorités de la politique culturelle, de prévoir un plan de réalisation (annuel, pluriannuel) et de décrire les dispositions qui détermineront :

- La réception des projets
- L'expertise
- Les priorités
- Le niveau des soutiens

LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE LAVAL

Les différents acteurs du Conservatoire de Laval (usagers comme techniciens) participent à cette réflexion, qui se déroule dans un contexte particulier pour ce service, à deux titres.

D'une part, les locaux ne sont plus du tout adaptés à l'enseignement artistique (pas d'auditorium, une seule salle de pratique collective, pas de salles de danse et de théâtre adaptés...) et extrêmement vétustes.

De plus, la municipalité a décidé une réorientation et un élargissement des missions territoriales de son Conservatoire :

UN SERVICE PUBLIC REAFFIRME

- Travail sur les publics (Ouverture du conservatoire à de nouveaux publics)
- Faire du conservatoire un lieu de formation, de rencontre, d'échange, de création
- Travail sur l'image et la communication en termes de lisibilité du service rendu
- Travail sur l'autonomie des élèves, l'esprit d'initiative et les projets personnels

UN CONSERVATOIRE QUI REMPLIT TOUTES SES MISSIONS TERRITORIALES

- La cheville ouvrière de la vie culturelle de la cité
- Sensibiliser et former des « actifs culturels »
- Travail sur les notions de création et de résidences
- Renforcement du travail avec les scolaires

TRAVAILLER SUR LES DIFFERENTES SPHERES DE RAYONNEMENT DU CONSERVATOIRE

- La cité
- L'agglomération
- Le département
- La région

I - PROJET GLOBAL

LE PROJET DU *POLE CULTUREL*

Première ville de Mayenne, Laval doit rayonner sur le département, doit être la ville offrant aux Mayennais un projet culturel cohérent, visible et pertinent. Elle doit se doter de services municipaux efficaces au service de tous ses habitants. Le projet de *Pôle culturel* a pour ambition de répondre à cet enjeu primordial. Il structure les services municipaux existants, offre des réponses aux nouvelles pratiques culturelles, crée du lien social entre les citoyens, quels que soient leur âge, leur condition sociale, ou leur pratique culturelle.

Le projet du *Pôle culturel* de Laval est d'offrir à chaque lavallois un lieu convivial et ouvert à tous, qui soit centré sur les échanges culturels. Ce lieu de mixité sociale, accessible et accueillant, peut être investi par chacun, qu'il soit ou non usager des autres structures culturelles de la ville (musée, théâtre, bibliothèque).

Le *Pôle culturel* est un lieu qui prend en compte la diversité des missions des services culturels, la diversification des publics, ainsi que les différents acteurs partenaires. Il permet, par la mise en synergie des différents acteurs, de répondre à leurs missions respectives, dans un objectif d'optimisation et d'efficience du service public.

Mêlant différents arts (musique, danse, théâtre et arts visuels – toutes esthétiques confondues), le *Pôle culturel* offre pour chacun d'entre eux trois entrées différentes :

- l'enseignement
- la médiation
- la création

Quelle que soit l'entrée par laquelle l'utilisateur est venu au *Pôle culturel*, il trouve des espaces permettant une pratique artistique et culturelle de qualité, accessible à tous. Le principe est

de connecter ces trois entrées pour mettre en contact tous les acteurs culturels se croisant dans ce projet (professionnels, amateurs, apprentis, associations, publics...)

Lieu de ressources culturelles de la ville, le *Pôle culturel* s'adresse directement aux pratiques amateurs et associations culturelles du territoire (mise à disposition de lieux de répétition et de pratique adaptés, ressource documentaire, accompagnement de projet). Il est également l'interlocuteur privilégié de tous les partenaires intéressés par la question culturelle, aussi divers soient-ils (milieu scolaire, maisons des jeunes, maisons de quartiers, centres de loisirs, crèches, foyers, maisons de retraite...), permettant ainsi de fédérer et mettre en synergie tous les acteurs du territoire autour de la question culturelle et des projets qui en découlent en termes de faisabilité et de pertinence territoriale.

Le *Pôle culturel* est ainsi un lieu central de la culture, permettant l'identification forte d'un espace repéré par tous. Grâce à un travail approfondi « dans » et « hors » les murs, son action rayonnera sur toute la ville par le biais d'actions décentralisées dans de nombreuses structures.

Enfin, la présence des arts numériques au sein du *Pôle culturel* (pouvant être imaginée en lien avec Laval Virtual¹, l'ESCIN², l'école d'art de la Perrine), permettrait de donner une identité forte au projet, et une entrée originale mêlant tous les arts. Cette particularité donnerait à le *Pôle culturel* de Laval un rayonnement plus important, au niveau national.

LES ENJEUX

Le *Pôle culturel* a pour vocation l'accès à la pratique culturelle par l'enseignement, la médiation et la création. Il contribue au développement du projet de territoire en proposant une offre culturelle de qualité.

- Lieu d'enseignement, de pratique amateur, de formation, de création professionnelle, de ressource culturelle et donc de promotion sociale, le *Pôle culturel* contribue à la réduction des inégalités sociales.
- Il accueille des publics extrêmement divers : par leurs âges, par leurs origines socioprofessionnelles, par leurs goûts, leurs traditions et par la nature de leur demande.

¹ Laval Virtual : salon international consacré à la réalité virtuelle

² École Supérieure de Création Interactive Numérique

- Le *Pôle culturel* est un élément moteur de l'activité culturelle de la collectivité, associant étroitement les missions pédagogiques, les actions de sensibilisation, de médiation, de diffusion et de création.
- Il participe au rayonnement et à l'identité de la ville, à différents échelons (départemental, national...).

LE CONTEXTE

Dans une ville où les services culturels sont déjà existants, il semble important de s'appuyer sur les compétences et les savoirs faire de chacun.

Porteur de projets éducatifs, de création et de médiation depuis de nombreuses années, il semble pertinent de s'appuyer sur le Conservatoire à Rayonnement Départemental pour structurer un tel projet. En effet, les missions des Conservatoires ayant beaucoup évolué depuis les premières lois de décentralisation (1982), ils s'inscrivent à présent dans une réelle politique publique de territoire, à la fois culturelle, éducative et sociale³.

Loin de se limiter à sa mission d'enseignement spécialisé (Musique-Danse-Théâtre), le Conservatoire à Rayonnement Départemental développe différentes actions de sensibilisation et d'initiation aux pratiques artistiques dans les établissements scolaires de la ville de Laval. En outre, le Conservatoire à Rayonnement Départemental organise et prend part à de nombreuses manifestations, concerts, stages, tout au long de l'année, contribuant ainsi à l'animation culturelle de Laval. Enfin, le Conservatoire à Rayonnement Départemental soutient les associations de pratiques amateurs locales, ceci au travers différentes actions : formation des musiciens et chanteurs, encadrements, tutorats, partenariats...

Ainsi, s'appuyant sur les réseaux et expertises du Conservatoire à Rayonnement Départemental, le *Pôle culturel* pourrait très vite développer ces offres, en les rendant plus visibles, plus ancrées dans la vie de chaque lavallois.

³ Voir, en annexe, les arrêtés de classement décrivant l'ensemble des missions relatives à un conservatoire classé à rayonnement départemental.

Pour le volet arts plastiques, il semble pertinent d'associer au Conservatoire à Rayonnement Départemental l'ensemble des structures et associations culturelles Lavalloises spécialisées dans cette discipline.

PORTEUR DE PROJET ET GOUVERNANCE

Ce travail s'inscrit donc bien dans le cadre des assises de la culture de la ville de Laval. Le projet est donc porté par la ville de Laval.

Le projet envisagé mêle intimement des compétences partagées par plusieurs services, ou même plusieurs collectivités. Prenons comme exemple l'enseignement artistique :

- Les phases d'initiation et les deux premiers cycles d'enseignement spécialisé en Musique, Danse et Théâtre sont de la compétence de la ville de Laval.
- L'enseignement des arts plastiques est quant à lui sous la responsabilité du service Patrimoine.
- Enfin, l'esthétique Musiques Actuelles et les enseignements de cycle 3 relèvent quant à eux de la compétence de l'agglomération lavalloise.

En conséquence, la gouvernance du *Pôle culturel* sera vraisemblablement multiple, partagée entre plusieurs acteurs. Le projet a l'ambition d'être fédérateur et transversal. Chacun des acteurs de la vie culturelle à Laval, d'où qu'il vienne – association, service de la Ville, service de l'Agglomération – est susceptible d'être accueilli au sein du *Pôle culturel*, dépassant largement les découpages institutionnels actuels. Cette organisation permet dans le cadre de la mise en place d'un directoire perspectif en matière de développement de projets partenariaux culturels, une réelle anticipation et optimisation de la dépense publique et de centraliser dans un objectif partagé tous recours à une aide privée sous forme de mécénat ou à un subventionnement extraordinaire (fonds européen, aides de fondation...) dans le cadre d'un projet d'envergure visant à démocratiser l'accès aux patrimoines culturels et ce sans exclusive de disciplines artistiques de rattachement.

LES PUBLICS

Le public du *Pôle culturel* est constitué par chacun des lavallois. Ainsi, professionnels, amateurs, élèves, étudiants, associations, spectateurs, lecteurs, auditeurs sont intimement intégrés au projet du *Pôle culturel*.

LES ESPACES

ESPACES COMMUNS

- Un espace convivial de rencontre, de partage et de mixité des publics
- Des espaces administratifs
- Des régies techniques
- Des espaces de repos, de rencontre et de concertation pour les professionnels

ESPACES D'ENSEIGNEMENT

- Des espaces d'enseignement (collectifs et individuels) de toutes les musiques
- Des espaces d'enseignement de toutes les danses
- Des espaces d'enseignement du théâtre
- Des espaces d'enseignement des arts visuels

ESPACES DE CRÉATION

- Des espaces de pratique et de diffusion des arts numériques (audio, vidéo, virtuel...)
- Des espaces de création et de résidence
- Des espaces privés pour les artistes invités (invités de tous les services de la municipalité)

ESPACES DE MÉDIATION

- Un / des espace(s) de diffusion plastique (lieu d'exposition...)
- Un espace ressource documentaire (livres, partitions, périodiques, CD, DVD...), pouvant être une antenne spécialisée et thématique de la bibliothèque municipale
- Un espace de diffusion Musique – Danse – Théâtre
- Des locaux dédiés aux associations (salles de rencontre, de pratique, locaux de rangements autonomes...)
- Des espaces de pratiques amateurs pour l'ensemble des disciplines (salles d'orchestres, de danse, de création plastique...)
- Des espaces dédiés aux musiques actuelles (espace d'enregistrement, espaces de répétition)

ESPACES DE STOCKAGE

- Des espaces de rangement et de stockage du matériel du *Pôle culturel*
- Des espaces de rangement et de stockage du matériel culturel des associations et autres partenaires

STRATÉGIE DE CONCERTATION

Ce projet, bien qu'il soit encore à l'état d'ébauche, a déjà fait l'objet de plusieurs phases d'études et de concertation (concertation technique et concertation populaire).

Réalisation d'une pré étude par les techniciens de la ville, aidant à la prise de décision des élus.

Rencontre d'un certain nombre d'acteurs intéressés au projet pour dégager les grandes lignes d'un équipement dans le cadre des assises de la culture. Cette méthode a la vertu de faire se concerter l'ensemble des acteurs culturels municipaux, les praticiens, les usagers, les élus, les Lavallois se sentant concernés par cette problématique, les associations à caractère culturel...

Rendez-vous de travail réguliers avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire, ainsi qu'avec le Conseil Départemental de la Mayenne.

II - LES TROIS PÔLES

LA MÉDIATION

Si la diffusion artistique est l'un des moteurs de l'accès aux œuvres, la médiation est sans aucun doute le socle indispensable de la relation entre l'œuvre et le public. La médiation est une mission culturelle majeure, qui doit être étroitement liée aux actions de diffusion, de création et d'enseignement. En ce sens, la médiation sera l'un des trois axes permettant d'entrer dans le projet du *Pôle culturel*.

La médiation culturelle regroupe l'ensemble des actions qui visent à réduire l'écart entre les publics et l'œuvre, l'objet d'art ou de culture. La médiation est bien souvent réduite à de la communication, ou à l'ouverture à de nouveaux publics.

Mais, loin de se limiter à ces deux seuls aspects, la médiation a pour objet de :

- développer des outils éducatifs,
- de favoriser l'interrogation,
- de développer l'esprit critique,
- de développer les connaissances,
- d'accompagner et de faciliter des pratiques amateurs,
- de réduire l'ensemble des freins symboliques ou concrets.⁴

LES « PASSEURS DE CULTURE »

La médiation nécessite la présence d'un individu jouant le rôle d'intermédiaire entre la culture et le public. Néanmoins, à l'image de celle de la médiation, il apparaît difficile de donner une définition simple du médiateur tellement ce dernier présente des profils différents. Deux axes sont importants :

⁴ Ce thème a fait l'objet d'un groupe de réflexion dans le cadre des assises, la médiation culturelle du *Conservatoire* prend donc sa place dans celle, plus large, engagée à l'échelle de la ville.

- le médiateur est d'abord un « metteur en scène », qui conçoit et produit des dispositifs de médiation. Le médiateur metteur en scène imagine des actions de médiation, propre à chaque action culturelle, adaptées ou adaptables à différents publics. Il est également observateur et peut identifier les personnes relais ou clés des divers secteurs territoriaux investis afin d'optimiser le résultat attendu. Les contenus de la médiation sont très divers, selon le type d'action (concert programmé par une scène partenaire, outils de compréhension d'une exposition, scénarios d'ateliers pédagogiques, visite...).
- le médiateur est aussi un « acteur » qui intervient directement face au public. C'est lui qui anime l'action de médiation et assure la transmission du message culturel. Il peut être artiste (chargé d'un atelier de pratique musicale, d'arts plastiques ou chorégraphique) ou non (comme les guides conférenciers ou les responsables d'ateliers pédagogiques).

Par ailleurs, la qualité de la médiation repose également sur la maîtrise par les « passeurs de culture » de compétences transversales liées à un savoir (connaissances brutes dans un domaine spécialisé) et à un savoir-faire (méthode, pédagogie, capacité d'adaptation). Les médiateurs doivent donc être particulièrement bien formés. Ils participent également à la sensibilisation de partenaires potentiels dans le cadre de la mise en place d'un réseau culturel (animateurs, enseignants, bibliothécaires...).

UN PÔLE RESSOURCE

Dans le cadre de sa mission de médiation culturelle, le *Pôle culturel* doit constituer un pôle ressource d'envergure départementale.

Un pôle est avant tout un lieu auprès duquel tout citoyen, toute institution peut trouver la réponse à toute question culturelle. Ainsi, en jouant son rôle de pôle ressource, le *Pôle culturel* devient un lieu de rencontre des citoyens, que chaque lavallois choisit d'investir à sa manière.

Le *Pôle culturel* est un pôle ressource culturel rassemblant diverses approches (musique, danse, théâtre, arts plastiques, arts numériques). Il peut ainsi concentrer en un seul lieu la conception et la gestion des projets et des partenariats culturels et artistiques, favorisant ainsi les échanges entre les disciplines et leurs publics. De plus, les échanges, à la fois à

l'extérieur et au sein du pôle ressource, permettront plus de transversalité entre les différentes formes artistiques (musique, arts plastiques, théâtre, danse...).

Un tel pôle ressource culturel unique peut également développer des liens forts avec les maisons de quartier, les établissements scolaires et les associations de la ville. Devenant un véritable moteur artistique et culturel pour l'ensemble de ces structures, le *Pôle culturel* encouragera de fait une plus grande mixité sociale et artistique. Ainsi, le croisement des publics, l'inter-culturalité et l'idée de démocratisation culturelle deviendront de véritables atouts culturels et citoyens pour la ville de Laval.

L'un des rôles au quotidien d'un tel pôle ressource peut aussi d'être tout simplement un lieu de convivialité où les publics d'origines diverses peuvent échanger et partager leurs émotions autour d'un verre, d'une exposition ou d'un spectacle.

Développant des services et un mode d'organisation permettant le croisement effectif des différentes composantes de l'action et de la pratique culturelle, le *Pôle culturel* crée du lien et des rencontres entre :

- des disciplines multiples
- des formes esthétiques diversifiées
- des publics différents
- des pratiques diverses
- des approches multiples
- des compétences diverses

UN PÔLE RESSOURCE DOCUMENTAIRE

En lien avec le service « lecture publique » de la ville, une bibliothèque spécialisée sur ces quatre disciplines sera intégrée au *Pôle culturel*. Ainsi, toutes les partitions, les ressources discographiques, les collections thématiques – musique, danse, théâtre, arts plastique – seront rassemblées dans ce lieu unique. De nouveau, l'objectif est de rendre l'action de la collectivité plus visible et simple pour les Lavallois, repérée par tous. De plus cela permet d'accroître encore plus la perméabilité entre les publics, en faisant venir d'autres personnes dans le *Pôle culturel*.

LES PRATIQUES AMATEURS

Le *Pôle culturel* est également un médiateur culturel, quand il soutient toutes les formes de pratiques amateurs. Ainsi chacun trouve dans le *Pôle culturel* un espace spécifique de répétition, de travail, de création et d'expression. C'est ici, dans un cadre spécifique et adapté, que peuvent s'exprimer les différents moments de restitution des pratiques amateurs (concerts, spectacles, expositions...), sans pour autant créer de confusion avec la programmation professionnelle proposée par ailleurs. Des locaux dédiés aux quatre pratiques sont prévus, mais également des espaces d'exposition et de rangement.

De plus, des dispositifs d'accompagnement des praticiens amateurs sont mis en place, et seront développés, en lien avec l'enseignement et la création.

LES GRANDS OBJECTIFS DE LA MÉDIATION

Dans sa mission de médiation, le *Pôle culturel* doit répondre à plusieurs objectifs, tels que :

- l'accompagnement des publics grâce à des « passeurs de culture ».
- la rencontre des personnes qui, tout en respectant la culture de chacun, permet l'enrichissement de tous, dans un cadre d'échange et de partage.
- la transversalité et la rencontre, pour faire disparaître les limites entre les différents domaines artistiques, et ainsi travailler sur une notion artistique globale et non plus seulement sur telle ou telle discipline.

LA CRÉATION

La création est partout dans la société. Elle œuvre dans tous les domaines et irrigue notre quotidien. Les artistes sont porteurs d'une créativité nouvelle qu'il convient de faire connaître et reconnaître. Le *Pôle culturel* rassemble et invite ces créateurs à manifester leurs talents et leur savoir faire. Au-delà de la seule création artistique, ce sont tous les domaines où la créativité s'exerce qui sont ainsi mis en avant. Ce dispositif permet d'ouvrir la création à un large public et de permettre à chacun de prendre la pleine mesure des enjeux de la créativité aujourd'hui.

Encourageant les résidences d'artistes, quelles que soient leurs disciplines (musique, danse, théâtre, arts numériques, arts plastiques...), le *Pôle culturel* soutient la création artistique sous toutes ses formes. Ce faisant, il permet une certaine perméabilité entre les arts et favorise le dialogue entre les disciplines. Les résidences de création s'effectuant au sein d'un lieu mixte, elles ne sont plus déconnectées des autres formes de pratique artistique. Ainsi, le *Pôle culturel* permet aux créateurs de rencontrer toute la cité, tous les citoyens (élève, amateur, spectateur...)

La création dans le *Pôle culturel* peut prendre de nombreuses formes : de la plus légère (mise à disposition de locaux et de matériel) à la plus accompagnée (en croisement avec les enseignements artistiques, les actions de médiation...)

Il semble toutefois important de connecter le plus souvent possible la création aux deux autres approches du *Pôle culturel* (la médiation et l'enseignement) pour permettre la rencontre des différents acteurs culturels et l'enrichissement mutuel.

Cette orientation, conforme au *Schéma National d'Orientation Pédagogique*, peut se décliner en plusieurs niveaux d'implication dans la vie du *Pôle culturel* :

- Accueil d'artistes en résidence pédagogique
- Accueil d'artistes en résidence de création

- Pôle ressource d'artistes locaux
- Accueil d'artistes pour favoriser la création artistique

Au-delà d'une réponse apportée aux demandes des professionnels et amateurs du territoire, le travail autour de la création du *Pôle culturel* aide à construire une identité culturelle de la ville et une image dynamique et positive de la culture au sein de la cité.

Ainsi, non seulement des espaces dédiés à la création sont prévus dans le *Pôle culturel*, mais également des hébergements pour tous les artistes en résidence dans la cité. Cette structuration permettra non seulement la perméabilité entre les différentes approches artistiques, mais également la porosité entre les différents publics du *Pôle culturel*.

L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement au sein du *Pôle culturel* est assuré par le Conservatoire à Rayonnement Départemental, qui prend à toute sa mesure. L'établissement étant contrôlé par l'État, pour sa partie pédagogique, l'enseignement est conforme aux demandes du *Schéma National d'orientation pédagogique*, aux *Arrêtés de classement* et à la *Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre*, publiés par le Ministère de la Culture.

Pour la partie arts plastiques l'enseignement est assuré par les structures et associations du territoire (école d'art, atelier de sculpture...)

Dans le *Pôle culturel*, différents processus éducatifs complémentaires se côtoient, répondant aux demandes variées des usagers :

- Enseignement
- Accompagnement
- Tutorat
- Transmission des savoirs et savoir-faire, sans figer
- Apprendre pour comprendre
- Reproduire pour inventer

Ces différentes approches pédagogiques permettent :

- de proposer un enseignement puisant ses références dans l'histoire de l'art – les influences, les courants, les artistes et leur pensée ;
- d'analyser des objets artistiques (dans tous les domaines, de l'histoire des arts aux œuvres actuelles) afin d'avoir une approche du monde artistique contemporain ;
- d'assurer un accompagnement personnalisé favorisant une progression dans l'étude et la créativité ;
- de permettre la confrontation, l'échange, l'émulation grâce au travail en groupe ;
- de faire découvrir aux élèves (enfants et adultes) que l'art est vivant, qu'il peut être présent dans la vie quotidienne, qu'il dépend du regard qu'on porte sur ce qui nous entoure ;

- de faire découvrir et croître, même chez les personnes qui doutent de leur capacité, le potentiel d'expression et de créativité ;
- de proposer l'apprentissage d'une technique dans différents cadres et dispositifs adaptés à la demande et aux contextes (dispositifs particuliers en milieu scolaire, dispositifs spécifiques pour les publics empêchés et éloignés...) ;
- de mettre en valeur des travaux réalisés par les élèves, mais aussi ceux des artistes amateurs ou professionnels rencontrés, sollicités selon les besoins pédagogiques ;
- de favoriser la rencontre avec d'autres pratiques artistiques (musique, danse, théâtre, arts plastiques) par des moments d'études et de création partagée avec les différents acteurs culturels du *Pôle culturel*.

Un tel projet éducatif au sein du *Pôle culturel* permet de faire évoluer l'enseignement artistique spécialisé pour dépasser les modèles vécus et travailler sur de nouvelles présences culturelles dans la vie des lavallois.

La culture offerte à tous :

- L'apprentissage artistique devient aux yeux de tous les lavallois une pratique culturelle évidente et accessible.
- Les liens entre sensibilisation, enseignement, médiation se renforcent. Des liens évidents avec des artistes :
- Les élèves, musiciens, danseurs, comédiens, plasticiens sont quotidiennement en contact avec des artistes professionnels (en résidence) ou amateurs (associations, partenariats,...)
- La présence de lieux de création et de résidences permet les échanges, la rencontre quotidienne et évidente avec la création artistique contemporaine professionnelle.

Une ouverture stylistique et disciplinaire

- La construction d'un projet commun favorise la pratique collective transversale, les échanges et les ouvertures sur les autres disciplines.
- L'environnement riche du *Pôle culturel* favorise le développement de la sensibilité, de l'imaginaire, de la créativité, participe à l'éducation du regard, du sens critique.

Apprendre pour pratiquer, se faire plaisir

- Les liens entre apprentissage artistique et pratique culturelle deviennent évidents (l'enseignement spécialisé sort de sa seule image d'école, pour être effectivement au service de tous)
- Le but de l'élève n'est plus l'apprentissage, mais l'accomplissement artistique, grâce aux exemples concrets qu'il croise chaque jour.
- L'apprentissage spécialisé proposé permet non seulement l'acquisition de techniques artistiques, mais y associe étroitement la notion de « démarche artistique ».
- Les différentes ressources inhérentes au *Pôle culturel* permettent d'accompagner l'utilisateur, de développer sa pratique et sa recherche artistique, en tenant compte de son projet personnel.

III - LES QUATRE DISCIPLINES

LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA TRANSVERSALITÉ DES DIFFÉRENTS ARTS

LES RAPPROCHEMENTS ENTRE MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET ARTS PLASTIQUES

Les échanges et rapprochements entre les différents arts créent une richesse incomparable, permettant à chacun de s'interroger sur sa pratique, de la confronter à celle des autres arts.

Le regroupement de ces quatre disciplines permet une évidente mutualisation de moyens, une certaine synergie et l'interaction entre les arts, ainsi que l'efficacité des services, mais encore :

- L'évidence des projets partenariaux et la mise en place de parcours pluridisciplinaires (éveil artistique pluridisciplinaire, parcours s'enrichissant des différentes approches artistiques, une action globale : pédagogie et accompagnement ...)
- La richesse d'une proposition artistique multi-facettes en direction du public scolaire, permettant le croisement des pratiques sur temps scolaire
- La simplification et la visibilité d'une offre culturelle globale avec un interlocuteur unique pour tous les partenaires du territoire (milieu scolaire, maisons de quartier, crèches...)

L'INTÉRÊT DE L'INTÉGRATION DES ARTS NUMÉRIQUES :

Depuis 1999, Laval s'est spécialisé dans la réalité virtuelle. Ainsi chaque année la ville accueille Laval Virtual, un salon international consacré à la réalité virtuelle. Dans cette même dynamique, l'ESCIN, École Supérieure de Création Interactive Numérique propose des BTS et licences professionnelles aux étudiants lavallois. Dans ce contexte, et pour poursuivre le travail sur l'identité de la ville de Laval, il semblerait intéressant de développer une

spécificité du *Pôle culturel* dans cette direction, en développant de multiples partenariats avec l'ensemble des acteurs concernés.

Pour aller encore plus loin on peut imaginer l'intégration des arts numériques dans le *Pôle culturel*.

Le travail des arts numériques permet une mixité et une transversalité naturelle des différentes disciplines. Pour cela, il est nécessaire de bénéficier d'un ensemble de salles accueillant un dispositif informatique équipé de logiciels de traitement graphique, photographique, de la vidéo et du son (postes uniquement dédiés à la création artistique).

Cette spécialité ouvrirait le *Pôle culturel* à des projets variés (film d'animation, improvisation sur vidéo, musique concrète, cultures urbaines, musiques électroniques, électroacoustique...), à de nouvelles esthétiques et à de nouvelles approches pour la création. En effet, en complémentarité d'une démarche plus « traditionnelle », les arts assistés par ordinateur permettent une appréhension différente du geste artistique. Cette spécificité permet un fonctionnement au projet beaucoup plus naturel, avec les deux axes pédagogiques forts que sont la création et les pratiques numériques. Cela implique aussi d'avoir un encadrement formé à ces deux aspects indissociables.

Une telle orientation permettrait d'ouvrir, dans les années à venir, le projet du *Pôle culturel* vers de nouveaux horizons tels que la création numérique en réseau ou encore le design sonore.

LES QUATRE DISCIPLINES PROPOSÉES

Les trois approches mentionnées (enseignement, médiation, création) seront appliquées aux quatre disciplines complémentaires que sont la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques (dont les arts numériques).

La musique, la danse et le théâtre sont d'ores et déjà enseignés au sein du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval, selon des cursus et des organisations propres, qui répondent aux normes et aux demandes des textes cadres⁵. Un cursus complet est proposé au Conservatoire à Rayonnement Départemental pour ces trois disciplines. Organisé par cycles (Éveil / initiation ; Cycle 1 ; Cycle 2 ; Cycle 3) il permet à chacun d'évoluer à son rythme et suivant ses objectifs. Ce cursus est organisé conformément au « Schéma National d'Orientation Pédagogique » du Ministère de la Culture.

L'offre de formation du Conservatoire à Rayonnement Départemental permet également de donner corps aux projets personnels. Ainsi, chaque nouvel arrivant au Conservatoire à Rayonnement Départemental est accueilli (éventuellement avec ses parents, selon son âge), pour faire le point sur son envie et ses attentes. Le Conservatoire à Rayonnement Départemental et le futur élève définissent ainsi un parcours personnalisé, qui peut suivre – ou non – le cursus complet. Les parcours personnalisés permettent d'accueillir un public très large : jeunes enfants, adultes, personnes handicapées, maîtres d'école en recherche d'outils professionnels...

L'enseignement, sous toutes ses formes, est dispensé par des enseignants diplômés d'État.

Une importance toute particulière est donnée à la conception de parcours pluridisciplinaires au sein du *Pôle culturel*. On peut imaginer un éveil artistique commun aux quatre disciplines ou encore des cursus allant puiser des ressources dans les autres arts (par exemple, les musiciens peuvent travailler avec les comédiens sur la présence scénique). Mais le plus

⁵ Les fonctionnements particuliers de l'enseignement de ces trois disciplines sont exposés en détail en annexe.

intéressant est la conception de parcours culturels complets permettant une approche et une ouverture globale artistique (parcours complets mélangeant plusieurs arts).

Cette présentation des quatre disciplines abordées dans le projet du *Pôle culturel* n'a pas pour but d'établir une photographie exhaustive de son activité, mais de présenter différents exemples et approches emblématiques de ce projet. Ainsi, ne sont présentés que quelques démarches partenariales en cours de réalisations.

LA MUSIQUE : EXEMPLE D'UN TRAVAIL AVEC LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS DU TERRITOIRE

Le *Pôle culturel* doit préserver et multiplier la diversité des approches et des esthétiques.

Pour illustrer cette diversité, voici quelques précisions sur le cas particulier des Musiques Actuelles, reflet de la réflexion entamée lors des Assises de la Culture, qui a eu lieu dans un contexte particulier. En effet, la salle de diffusion Musiques actuelles est en cours de labellisation Scène Musiques Actuelles (SMAC).

Les assises ont permis de dresser la synthèse suivante : les musiques actuelles ont connu un large développement ces dernières années (Département Musiques Actuelles du Conservatoire⁶, émergence du 6PAR4⁷, création de studios de répétition, 3 éléphants⁸...). L'offre est satisfaisante mais parfois méconnue. Le détail de l'état des lieux réalisé dans le cadre des assises se trouve en annexe.

Le groupe de travail « Vers un projet global musiques actuelles » travaille donc sur les synergies à mettre en œuvre entre les différents acteurs pour rendre cette offre plus visible et plus efficiente. Le groupe imagine des liens étroits entre le 6PAR4 et le DMAC dans le cadre de l'accompagnement des groupes et la mise en place d'articulations entre l'offre existante d'accompagnement et une nouvelle offre d'enseignement.

⁶ Ce département « Musiques Actuelles du Conservatoire » sera appelé DMAC dans la suite du document

⁷ Scène de diffusion en cours de labellisation Scène Musiques Actuelles (SMAC)

⁸ Festival de musiques actuelles d'envergure nationale

Trois axes de travail prédominant :

Sur le champ de l'enseignement :

- En complémentarité de l'accompagnement à la création, développement d'une offre de formation permettant de nourrir le projet artistique
- Développement d'un volet spécifique de formation : Musique Assistée par Ordinateur (MAO) et cultures urbaines.
- Travail sur les liens entre l'enseignement « traditionnel » du Conservatoire et l'offre d'enseignement au Département Musiques Actuelles
- Travail sur une offre modulaire, permettant la perméabilité des différentes propositions stylistiques et la personnalisation des parcours

Sur le champ de l'accompagnement :

- Utilisation du studio d'enregistrement pédagogique du DMAC pour la réalisation de maquettes et pour des travaux de pré production précédant des séances d'enregistrement en studio professionnel,
- Développement de résidences de groupes locaux au 6PAR4 dans le cadre du partenariat avec le DMAC, avec intervention possible de multiples acteurs professionnels pour évaluation du projet ou formations adaptées.

Sur le champ de la diffusion :

- Mise en place d'un portail ressources (écoute en streaming, infos sur les groupes) valorisant la scène locale, accessible dans plusieurs lieux publics via des bornes d'écoute, à destination du grand public et des organisateurs de concerts pour favoriser la diffusion de groupes locaux,
- Mise en place d'une politique de soutien aux petits lieux de diffusion installés en ville (bars, associations, petites salles) qui pourra prendre la forme d'une aide matérielle, d'un soutien promotionnel, d'un soutien institutionnel par le biais d'un conventionnement avec la Ville de Laval pour des évènements particulièrement rayonnants,
- Mise en place d'une compilation à sortie régulière pour présenter au large public les acteurs lavallois et leurs productions,
- Aide spécifique aux groupes ou artistes lors de sorties d'albums (pack promo, aide à la diffusion...).

LA DANSE : EXEMPLE D'UN TRAVAIL SUR LA DÉCENTRALISATION DE L'ACTION

Dans le domaine de la danse lavalloise, les associations et maisons de quartier sont très investies dans l'enseignement des esthétiques jazz et contemporaines, quand l'esthétique classique est plus particulièrement investie par le Conservatoire à Rayonnement Départemental. Ainsi, la danse semble la discipline idéale pour évoquer la question de « centralisation/décentralisation », ou « dans » et « hors » les murs.

La mutualisation et la mise en synergie des acteurs culturels dans un lieu et projet unique a de multiple vertus, et en particulier celle de connecter l'ensemble des approches et donc de les renforcer mutuellement. Cela rend l'action visible par tous et participe du rayonnement de la ville. Cette force permet de faire rayonner le projet sur l'ensemble de la cité, et donc, tout en gardant sa cohésion, d'inscrire son action sur tout le territoire. Mais un pôle rayonnant ne doit pas s'interdire d'exporter certaines de ses actions, quand cela est pertinent.

Ainsi, l'enseignement de la danse dispensé par le *Pôle culturel* doit s'imaginer en lien avec le travail effectué dans les maisons de quartier et dans les associations. Ceci permettrait au département Danse du Conservatoire à Rayonnement Départemental d'accueillir les enfants – à partir de 4 ans – et les adultes qui souhaitent appréhender une technique dansée, qu'elle soit classique, jazz ou contemporaine.

La danse s'apprend en groupes, selon une tradition orale, dans des locaux spécifiques (parquet flottant sur double lambourde). La danse étant un art de la scène, tous les élèves doivent participer à au moins un spectacle par an. Outre l'apprentissage d'une technique artistique, l'intérêt d'une pratique artistique telle que la danse doit porter sur la transmission d'une culture en vue de construire de futurs « actifs » – danseurs amateurs ou spectateurs avertis – de la vie culturelle.

Le projet éducatif du *Pôle culturel*, les exigences du Conservatoire à Rayonnement Départemental et le projet des maisons de quartier peuvent se compléter et s'enrichir mutuellement. Ainsi, les maisons de quartier ayant des locaux adaptés à la pratique chorégraphique, et dont le projet sera compatible avec celui du *Pôle culturel* pourront

accueillir des cours de danse. Ce dispositif permet de renforcer l'ancrage territorial du *Pôle culturel*, permet la proximité de l'action dans tous les quartiers, tout en gardant un projet éducatif, culturel et artistique cohérent.

En outre, une telle structuration permettrait de créer des liens naturels entre les associations culturelles et les élèves danseurs, ce qui facilitera, à long terme, l'émergence de pratiques amateurs dansées (activité habituellement très peu développée en France).

LE THÉÂTRE : EXEMPLE D'UN TRAVAIL SUR LE RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Les cours de théâtre dispensés par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval au sein du *Pôle culturel* sont proposés à des amateurs de bon niveau. Ils donnent la possibilité pour des amateurs de parfaire et de perfectionner leur approche personnelle. Il donne aussi la possibilité aux adolescents d'intégrer le 1er cycle sans avoir d'expérience théâtrale et cela après un stage de mise à niveau si nécessaire.

Il pourrait être envisagé que la phase dite d'éveil et d'initiation soit faite par les associations de formation théâtrale de la ville de Laval et que le Conservatoire à Rayonnement Départemental se place sur une base complémentaire avec un âge minimum pour l'inscription à partir de 15 ans. Un enseignement par cycle en art dramatique est une proposition de formation très significative qui vient en prolongement ou en complément d'une pratique amateur.

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Laval est le seul établissement d'enseignement spécialisé en Mayenne à proposer un cursus complet d'enseignement du théâtre. Il joue là pleinement son rôle départemental.

Chaque cycle propose un cours régulier sur des horaires fixes et des phases de stages plus intensifs dans le courant de l'année. Chaque élève complète sa formation par des ateliers complémentaires puisés dans d'autres disciplines artistiques au sein du conservatoire : technique vocale (chant individuel et chant choral), percussions et rythmes, danse, pratique instrumentale. Des compléments de formation au sein du *Pôle culturel* ou en extérieur

pourront être envisagés en fonction du programme pédagogique (arts martiaux, escrime, etc. ...)

Enfin, des projets personnels sont conduits par les élèves en fin de cycle 2 et 3, projets accompagnés et guidés par des personnalités du monde culturel et artistique. Un parcours d'école du spectateur est proposé à chaque élève dans chaque cycle. Les élèves doivent assister à plusieurs représentations de spectacle vivant, expositions, manifestations culturelles à l'échelle de la ville de Laval.

Chaque année, un auteur contemporain est associé à la classe de théâtre et prend en charge des actions autour de ses textes et du répertoire contemporain. D'autres artistes, au niveau régional et national, sont sollicités pour des stages de perfectionnement.

Dans le cadre d'un travail en partenariat avec le Conseil départemental de la Mayenne, les communautés de commune de l'Ernée et des Coëvrons, le Conservatoire de Laval participe à la mise en place d'un premier cycle d'enseignement du théâtre à l'échelle départementale. Ainsi, un professeur commun donne des cours de premier cycle dans les conservatoires de Laval, des Coëvrons et de l'Ernée. Des stages départementaux sont également mis en place pour tous les praticiens amateurs du département. Ce dispositif est un des exemples du rayonnement départemental du projet du *Pôle culturel*.

LES ARTS PLASTIQUES : EXEMPLE D'UN TRAVAIL DE SYNERGIE D'ACTEURS TERRITORIAUX ET ASSOCIATIFS

Les arts plastiques sont actuellement présents sous diverses formes sur le territoire. En effet, une école d'art municipale, mais également plusieurs associations proposent des cours d'arts plastiques de plusieurs niveaux. Le *Pôle culturel* propose à chacun de trouver des espaces dédiés à leurs pratiques respectives.

Les trois autres disciplines du *Pôle culturel* (danse, musique et théâtre) étant intégrées au Conservatoire à Rayonnement Départemental, c'est avec les arts plastiques que se pose le

problème de la gouvernance évoqué plus haut⁹. En effet, certains acteurs étant issus du monde associatif et l'école d'art dépendant du service patrimoine de la ville, il faut imaginer un mode de gouvernance permettant la mise en synergie de ces différents acteurs autour d'un projet pédagogique, artistique et culturel commun. On peut envisager par exemple un comité de pilotage avec des représentants de chaque structure.

Le principe est de mettre en cohérence les propositions de tous pour permettre l'émergence d'un projet pédagogique et artistique commun, en lien étroit avec l'ensemble de l'activité du *Pôle culturel*. Ainsi, la création de passerelles et dispositifs communs avec les différentes disciplines permettront les échanges et favoriseront la porosité entre les pratiques.

Au delà d'une offre de pratique en amateur, il est important de développer un enseignement spécialisé. En effet, l'enseignement des arts plastiques joue un rôle important dans notre société moderne. La rencontre avec les arts plastiques (et numériques) et leur enseignement a pour objectifs :

- provoquer l'imaginaire
- éveiller la sensibilité
- donner des clefs de compréhension et de décryptage
- aider à appréhender son environnement
- stimuler l'esprit critique et de développer le jugement
- acquérir une ouverture d'esprit
- développer la personnalité
- permettre l'originalité
- favoriser la créativité

Toutes ces entrées permettent à chacun d'évoluer dans son environnement et dans la société de l'image dans laquelle nous vivons.

Comme pour les autres disciplines, les différentes pratiques sont encadrées par des enseignants spécialisés, des artistes en résidences ou des médiateurs ; sous diverses formes, cours, modules, stages, conférences, expositions, interventions en milieu scolaire...

⁹ Voir chapitre « porteur de projet et gouvernance »

Les disciplines proposées s'appuient sur les approches déjà proposées actuellement (dessin, peinture, gravure, illustration, infographie, sculpture, modelage, émaux), mais doivent s'enrichir d'autres techniques pour permettre une offre plus globale et une ouverture sur de nouveaux univers (vidéo, bande dessinée, photo numérique...) et aller également vers d'autres approches et expressions plus contemporaines (installations, performances...) qui se nourriront des autres arts présents dans le *Pôle culturel*.

CONCLUSION

CONCLUSION PROSPECTIVE

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental se trouve à la croisée des chemins de l'ensemble des missions et acteurs évoqués précédemment. En effet, toutes les actions du *pôle culturel*, structurées autour des trois pôles (création – médiation – enseignement) répondent aux missions d'un Conservatoire à Rayonnement Départemental, telles qu'elles sont décrites dans la « Charte de l'enseignement artistique spécialisé en danse, musique et théâtre »¹⁰. Le projet du *Pôle culturel*, pour répondre aux attentes du territoire, a des objectifs plus ambitieux (notamment en termes de création et médiation).

Ainsi, le *Pôle culturel* répond aux missions fondamentales des conservatoires. Il est :

- Lieu d'apprentissage (enseignement artistique, croisement des élèves, réponse aux projets, accompagnement personnalisé)
- Lieu d'expression artistique (pratiques amateurs, création professionnelle, accompagnement de projets personnels ou collectifs, aide et soutien)
- Lieu de découverte (de soi, de ses capacités, d'autres cultures, d'autres arts, d'autres styles et esthétique)
- Mais aussi partenaire incontournable (petite enfance, chargés d'éducation, milieu scolaire, associations de citoyens, artistes amateurs et professionnels)
- Et encore lieu de mixité sociale, de rencontre entre les générations, créateur de liens entre les différentes formes de culture, d'accompagnement du citoyen, d'évolution sociale et d'épanouissement personnel

Ainsi, cette structuration, autour de trois pôles perméables (création – médiation – enseignement), permet à chaque usager des rencontres, des découvertes, impossibles dans

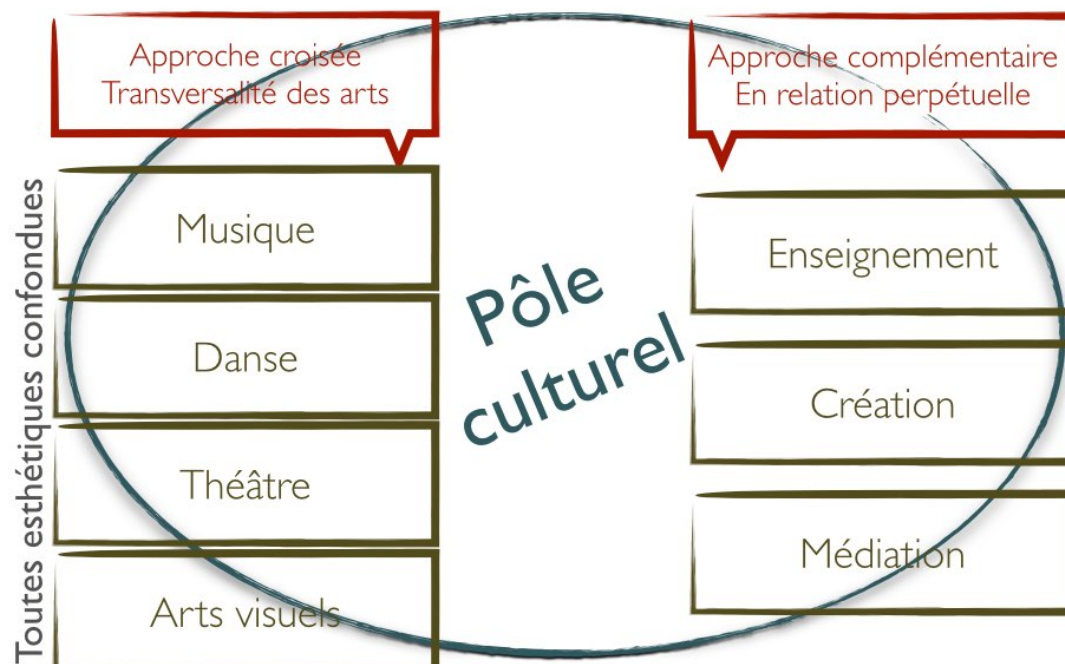
¹⁰ Charte en annexe, voir en particulier le texte de présentation intitulé « un cadre clair pour les établissements d'enseignement artistique spécialisés et leurs partenaires publics » et le chapitre I : « les missions de service public des établissements d'enseignement en danse, musique et théâtre »

un établissement cloisonné. Ainsi, chacun vient au *Pôle culturel* pour y découvrir un art (danse, musique, théâtre, arts plastiques), sous une forme précise. Mais quel que soit son parcours, il sera amené à rencontrer d'autres pratiques, d'autres esthétiques, d'autres approches, de par la structuration même de l'établissement.

Il est important de noter que cette organisation correspond aux attentes du Ministère de la Culture dans le cadre du renouvellement de classement du Conservatoire à Rayonnement Départemental. Ainsi, au-delà d'un cycle spécialisé en musique, le Conservatoire à Rayonnement Départemental doit se doter d'un autre cycle spécialisé – en danse ou en théâtre –. Par exemple, pour valider un cycle spécialisé en théâtre, les étudiants doivent être en contact permanent avec des artistes en activité et le Conservatoire à Rayonnement Départemental doit être conventionné avec un lieu de diffusion.

Dans une société telle que la nôtre en ce début de XXI^{ème} siècle, les enjeux culturels rejoignent les défis généraux, qu'ils soient éducatifs ou sociaux. Les rencontres entre générations, entre cultures peuvent être des outils précieux, pour aider les citoyens à se connaître, à s'apprécier. Ainsi, le *Pôle culturel* est, plus encore qu'un outil culturel, un véritable projet d'urbanisation.

Le pôle culturel



Projet d'établissement

Du

Conservatoire à Rayonnement Départemental de la ville de Laval

FICHES ACTION

- avril 2015 -

PRÉAMBULE	97
CREATION	99
Définition de la notion de création :	99
Objectif opérationnel :.....	99
Contraintes/Opportunités :	99
Plan d'action :.....	99
EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	101
Définition :	101
Contraintes/Opportunités :	101
Plan d'action :.....	101
ELARGISSEMENT DES PUBLICS	103
Définition de la notion :.....	103
Contraintes/Opportunités :	103
Plan d'action :.....	103
Prospectives :.....	104
TRANSVERSALITE	105
Définition de la notion de transversalité :.....	105
Contraintes/Opportunités :	105
Plan d'action :.....	106
EVOLUTION DE LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE	107
Les champs prioritaires d'évolution pour l'établissement :	107
Travail spécifique par champs disciplinaires :	107
Contraintes/Opportunités :	107
Plan d'action :.....	107
Les nouvelles formes pédagogiques	107
La phase d'entrée au conservatoire.....	108
L'évaluation.....	108
Les parcours individualisés/personnalisés	108
L'articulation des cycles	108
Le cycle spécialisé.....	108
La danse	108
Le théâtre	108
Les arts visuels	108
Musique actuelle :.....	109
LIEU DE VIE	111
Définition de la notion :.....	111
Contraintes/Opportunités :	111
Plan d'action :.....	112
FONCTIONNEMENT EN RESEAU	113
Définition de la notion du fonctionnement en réseau :.....	113

Contraintes/Opportunités :	113
Plan d'action :.....	114
FONCTIONNEMENT INTER-SERVICE	115
Définition de la notion :.....	115
Contraintes/Opportunités :	115
Plan d'action :.....	116
Axes prioritaires (à court terme).....	116
Axes à développer (à plus long terme).....	116
NOUVELLES TECHNOLOGIES	119
Définition de la notion:.....	119
Contraintes/Opportunités :	119
Plan d'action :.....	119

PRÉAMBULE

Suite à l'état des lieux général et au regard des objectifs à atteindre, des champs d'action prioritaires de travail ont été définis. Ainsi, les fiches actions ont pour but d'accompagner l'évolution de l'établissement vers ces objectifs et d'être les guides de la mise en œuvre du projet durant les cinq années à venir.

La réalisation de ces fiches constitue la première étape de travail de l'équipe dans cette démarche.

CREATION

DEFINITION DE LA NOTION DE CREATION :

Deux axes principaux :

Création : production d'une nouveauté

Créativité : processus qui consiste s'approprier un objet pour le faire vivre sous une forme originale

OBJECTIF OPERATIONNEL :

Créer un contexte favorable, préservant et développant la création et à la créativité.

Innover. Cela peut toucher la pédagogie : créer « une nouvelle façon de faire »

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- Cette démarche n'a pas toujours été présente historiquement dans l'enseignement artistique des conservatoires.
- La structuration pédagogique actuelle ne favorise pas le développement de la créativité.

Opportunités :

- Valoriser les ressources sur le territoire (internes et externes à l'établissement).
- La démarche de création est déjà intégrée dans l'enseignement théâtral et chorégraphique.
- Le DMAC a engagé un travail sur la création en s'appuyant sur le projet personnel des élèves.
- Le dispositif d'éducation artistique et culturelle mis en place depuis un an a initié une démarche de travail avec des artistes invités.

PLAN D'ACTION :

Préalable :

- Que toute l'équipe soit dans une énergie commune, dans une démarche d'innovation
- Que chacun se sente concerné
- Que chacun puisse appréhender la notion de « démarche de création »
- S'appuyer sur des ressources actives dans le domaine de la création (travail en équipe, travail en transversalité)

Mise en œuvre :

1/ Pour que la Création soit plus présente au sein de l'établissement (qu'elle favorise la rencontre danse musique, théâtre, arts plastiques, arts visuels... ou, à défaut, si la création ne concerne qu'un domaine (ex : création d'une œuvre musicale), qu'elle favorise la transversalité dans ce même domaine (entre disciplines) ou bien le travail de mise en réseau (ex : projet flûtes de cette année avec mise en réseau départemental))

- Développer des rencontres avec des artistes invités et développer les échanges, des interactions avec les élèves.
- Accueillir des artistes en résidence (de tous domaines pour favoriser les croisements).

2/ Appréhender la notion de « démarche de création »

- Proposer des formations pour les enseignants, des champs d'expérimentation.
- De même pour les élèves : des petits laboratoires d'expérience
- S'appuyer sur le projet personnel
- Imaginer des dispositifs pédagogiques développant la créativité
- Intégrer la démarche de création dans les dispositifs pédagogiques

EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

DEFINITION :

« Le parcours d'éducation artistique et culturel conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture. » (source : <http://www.education.gouv.fr>)

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- gestion de la temporalité d'action différente (journée, soir, week end...) avec des acteurs n'ayant pas les mêmes temps d'intervention
- nécessité d'une approche pédagogique pertinente et d'une bonne compréhension des enjeux de développement local de la part des artistes invités.

Opportunités :

- expérience de travail collaborative sur le territoire
- expérience des parcours d'éducation artistique et culturelle mis en place avec l'établissement et différents partenaires depuis un an
- la dynamique crée autour de la pratique du steel-drum sur le quartier des Pommeraies

PLAN D'ACTION :

Plusieurs points de vigilance sont indispensables pour garantir la réussite de la démarche :

- mise en synergie des acteurs gravitant autour des différents temps de l'enfant
- prise en compte des contraintes et objectifs inhérents à chaque structure pour dégager les objectifs partagés.
- permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente tout au long de leur parcours scolaire
- développer et renforcer la pratique artistique
- permettre la rencontre des artistes et des œuvres, la fréquentation de lieux culturels

Mise en œuvre :

A l'instar du fonctionnement en réseau, l'éducation artistique et culturelle doit s'appuyer sur l'ensemble des partenaires culturels et socio-éducatifs d'un territoire et cela afin de favoriser :

- la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part.
- le choix d'artiste ayant une résonance au cœur de la cité.
- la prise en compte des objectifs et contraintes de chaque structures participant à l'élaboration d'un parcours (contrainte de ressource humaine, temporelle etc...)
- priorité à l'élargissement ou à l'approfondissement des actions selon le lieu de mise en place des parcours
- prise en compte des individus et de leurs environnements
- prise en compte d'une démarche de développement global au cœur des territoires.
- coordination unique pour un relais d'information optimal.

Pérenniser les actions menées sur la ville et le territoire :

- Développer ou affirmer les dispositifs actuels
- Favoriser les échanges avec les publics présents dans et autour des quartiers

ELARGISSEMENT DES PUBLICS

DEFINITION DE LA NOTION :

Ensemble des actions mis en œuvre permettant l'accès à tous les types de publics, quel que soit leurs origines sociales, géographiques, culturelles, ou bien encore leur moyens d'accès à la vie culturelle Lavalloise.

Outre son activité in situ, le conservatoire multiplie les partenariats avec des structures éducatives et socio-éducatives lui permettant de toucher un public de plus en plus large :

- Partenaires éducatifs
 - Installation de dispositif par quartier (Fourches, Pommeraies, Saint Nicolas)
 - Mis en connexion des dispositifs avec les acteurs de terrain
- Partenaires accueillant des publics empêchés
 - Structure d'accueil spécialisé (AFP, Foyer Handas Calypso, IME, Foyer Thérèse Vohl etc...)
 - Maison d'arrêt
 - EPHAD et maison de retraite

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- Des enseignants peu formés au conservatoire sur ces types de publics
- Une coordination floue à l'échelle de la ville sur l'ensemble des actions mises en œuvre à l'adresse de ces publics
- Chaque structure partenaires accueille des publics très différents induisant un fonctionnement interne spécifique. Il est essentiel d'avoir une connaissance fine des contraintes et temporalité de chaque structure partenaire pour imaginer une approche pédagogique au plus près des besoins du public.

Opportunités :

- Positionnement du CRD comme lieu ressource en terme de pratique et d'enseignement artistique aux yeux des animateurs culturels des structures publics empêchés
- Diversité des moyens d'actions (concerts, atelier de pratique) mis en œuvre sur le site du CRD ou en itinérance (mobilité des intervenants au sein des structures partenaires)
- Identification d'une personne ressource au sein du CRD sur la question de l'accessibilité

PLAN D'ACTION :

Mise en œuvre :

Affirmer et continuer à développer les dispositifs actuels :

- Consolider les partenariats.
- Coordonner l'ensemble des actions à l'échelle de la ville.
- S'assurer de l'existence d'un projet pédagogique global au sein des structures partenaires afin de garantir l'implication de toutes les équipes internes à ces structures (pédagogiques, techniques, médicales etc...) : mise en place d'une fiche projet.
- Permettre la rencontre entre les différents publics (usagers habituels du conservatoire, public empêchés, milieu scolaire, ...)
- Impliquer des partenaires extérieurs pour proposer une offre renouvelée d'actions artistiques et pédagogiques au plus près des publics (Folles journées, ateliers de pratique encadré par des artistes invités ...)

PROSPECTIVES :

- Actuellement :
 - public visés : publics empêchés et les réseaux de réussite scolaire.
 - mode opératoire : via des structures relais « spécialistes de publics » (cf partenaires cités dans la définition de la notion)
- La volonté de toucher des nouveaux publics présupposerait :
 - l'identification des provenances des publics du conservatoire (zone géographique, catégorie socio-professionnelles)
 - une réflexion sur de nouvelles démarches de médiation pour toucher de nouveaux publics et les accompagner

TRANSVERSALITE

DEFINITION DE LA NOTION DE TRANSVERSALITE :

La transversalité est présente dans tout geste artistique.

Certaines notions sont présentes dans tout geste artistique de façon transversale, avec des prises de parole différentes selon sa forme :

- Le corps (mouvement, rythmique, espace, respiration, son, projection, écoute)
- L'histoire des arts
- Partition
- Le temps
- Le sens
- La forme
- Genre
- Choralité
- ...

Plusieurs types de transversalité :

- Intra-disciplinaire : entre les différents espaces de formation (ex : Formation musicale, instrumentale, pratiques collectives ...)
- Inter-disciplinaire : Musique, Théâtre, Danse, Arts visuels et virtuels, Littérature (bibliothèque), Arts plastiques ...
- Inter-esthétique : Jazz, classique, contemporain ...

Deux niveaux de transversalité :

- la transversalité de projet (ponctuelle)
- la transversalité structurelle

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- L'organisation disciplinaire de l'enseignement.
- Les locaux : pas de salles adaptées (disponibilité, taille de salle, équipement, ...).
- Contraintes propres à la dynamique de projet : les difficultés d'organisation d'emploi du temps.

Opportunités :

- Les « notions transversales » (corps, forme, temps, choralité ...) peuvent servir de prétextes à un travail pluri-disciplinaire.
- La structuration actuelle du Conservatoire permet une approche transversale, dès aujourd'hui : dynamique de projet, modules et temps communs de formation musicale.

PLAN D'ACTION :

Mise en œuvre :

- Structurer l'établissement en prenant en compte la transversalité.
- Organiser l'enseignement de façon globale : un horaire avec différentes approches pédagogiques tout au long de l'année.
- Prendre en compte la transversalité tout au long du parcours de l'élève dans l'établissement.
- Penser la transversalité sur des petites formes et non pas uniquement sur des projets de grande ampleur.
- Proposer une approche transversale dès le début du parcours de l'élève (éveil...).
- Les modules de formation musicale ou temps communs peuvent être un espace idéal pour faire se croiser les différentes disciplines : passer par une étape d'expérimentation.
- Formation professionnelle.
- Sensibiliser les enseignants aux autres disciplines artistiques

EVOLUTION DE LA STRUCTURATION PEDAGOGIQUE

LES CHAMPS PRIORITAIRES D'EVOLUTION POUR L'ETABLISSEMENT :

- Les nouvelles approches pédagogiques.
- La phase d'entrée au conservatoire.
- L'évaluation.
- Les parcours individualisés/personnalisés.
- L'articulation des cycles
- Le cycle spécialisé

TRAVAIL SPECIFIQUE PAR CHAMPS DISCIPLINAIRES :

- Danse : structuration
- Théâtre : élargissement de l'action
- Arts visuels : travail en lien avec l'école d'art
- Musique actuelle : valorisation d'une dynamique singulière dans le cadre du SOLIMA

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- Dépasser un modèle vécu.
- La structuration du cursus est jugée trop lourde (multiplication des disciplines et des temps d'enseignement).
- Manque d'émulation en cycle spécialisé à Laval.

Opportunités :

- Un contexte favorable au développement de projets en partenariat.
- Une structuration de l'établissement permettant l'émergence de propositions pédagogiques alternatives.
- Une structuration pédagogique permettant la personnalisation de chaque parcours.

PLAN D'ACTION :

LES NOUVELLES FORMES PEDAGOGIQUES

Il s'agit de structurer l'enseignement :

- pour répondre aux enjeux du projet d'établissement.
- pour prendre en compte l'évolution de la société (nouveaux temps, nouvelles démarches par rapport à l'enseignement ...).

- pour répondre à la suractivité constatée des élèves.

LA PHASE D'ENTREE AU CONSERVATOIRE

- un éveil artistique global
- structuration d'une entrée pour tous (au-delà des jeunes enfants)

L'EVALUATION

Positionner l'évaluation comme un outil faisant partie intégrante du processus pédagogique, au service du suivi de l'élève.

LES PARCOURS INDIVIDUALISES/PERSONNALISES

Structurer et contractualiser des parcours personnalisés pour proposer une alternative au cursus (conçu comme une proposition pédagogique normalisée adaptée au plus grand nombre). Ces parcours doivent permettre de structurer une proposition pédagogique répondant à des objectifs particuliers formulés par l'élève (qu'elle soit plus intensive ou plus légère que le cursus).

L'ARTICULATION DES CYCLES

Travailler à la continuité entre les cycles tout en préservant leur cohérence propre.

LE CYCLE SPECIALISE

- Construire un cycle spécialisé fondé sur l'identité de l'établissement (ne pas chercher un modèle absolu, mais créer un dispositif spécifique s'appuyant sur les atouts du conservatoire).
- Fédérer l'équipe pédagogique autour du projet de l'élève.
- S'appuyer sur des partenariats.

LA DANSE

- création de Classe à Horaires Aménagés Danse
- structuration des différents parcours pédagogique

LE THEATRE

- travail départemental
- connexion entre le conservatoire et les pratiques amateurs
- développement d'une offre d'enseignement plus large

LES ARTS VISUELS

Travail de mise en synergie entre les différents acteurs de la ville à réaliser

MUSIQUE ACTUELLE :

- S'appuyant sur la dynamique du SOLIMA (Schéma d'Orientation de Développement des Lieux de Musiques Actuelles),
- travail de mise en synergie des différents acteurs du territoire
- développement et structuration de l'enseignement artistique

LIEU DE VIE

DEFINITION DE LA NOTION :

Un lieu de vie est l'un des espaces où une personne réalise une partie de ses activités quotidiennes.

Le pôle culturel est un lieu de vie à l'adresse :

- des usagers, permettant ainsi la rencontre, la mixité sociale, l'accessibilité de toutes les pratiques
- des agents en facilitant la connexion des espaces de travail dans un objectif d'optimisation et d'efficacité du service public
- des associations participant à la vivacité de la ville de Laval
- de l'ensemble des Lavallois en offrant des espaces de convivialité propice aux échanges informels
- des artistes associés aux différents projets et dispositifs

La vitalité du pôle culturel passe par

- un accueil de qualité
- une dynamique de travail en équipe
- la fluidité des informations au sein de la structure
- une communication lisible vers l'extérieur

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- la configuration des locaux actuels
- l'éclatement des services culturels sur différents points de la ville
- l'inexistence de lieu informel permettant la rencontre entre les publics (type cafeteria ...)
- l'inexistence de lieu permettant la mise en œuvre d'actions transversales de grandes envergures
- l'aspect actuellement "nomade" du conservatoire contraignant certaines démarches artistiques innovantes
- la difficultés liées à la méconnaissance des rôles de chacun des acteurs du projet (agents administratifs, enseignants, usagers, associations ...)
- l'absence d'associations d'élèves, de parents d'élèves, d'amis du conservatoire ...

Opportunités :

- la volonté de mobilisation des agents pour des projets de grande envergure, malgré les contraintes liées aux locaux
- la tolérance des usagers face à la vétusté des locaux
- l'image dynamique véhiculée par le conservatoire contrastant avec son infrastructure
- le début d'un aménagement du bâtiment B du conservatoire avec : un espace d'accueil pour les artistes en résidences sur la ville, des salles de cours, la bibliothèque du conservatoire.

PLAN D'ACTION :

Mise en œuvre :

Des espaces adaptés :

- A court terme :
 - Aménagement des espaces dans un souci de recherche de convivialité
 - Poursuite de l'aménagement du bâtiment B

- A long terme :
 - Construction ou rénovation d'un lieu qui permette la réalisation optimale de l'ensemble du projet d'établissement.

Des agents contribuant à la vitalité du lieu grâce à :

- une écoute et une grande disponibilité, dans un esprit de service
- une bonne connaissance du projet d'établissement et de la diversité des opportunités pédagogiques, artistique et culturelle du conservatoire par l'ensemble de l'équipe afin que chacun soit en mesure de renseigner, d'orienter et d'accompagner les usagers de façon efficiente et fluide
- une équipe fédérée défendant les valeurs de l'établissement
- une communication travaillée qui s'adresse à tous et qui est « visible »

Mobilisation des usagers

- Offrir la possibilité aux parents d'élèves de s'investir sur un panel d'actions leur permettant de s'emparer et de faire vivre le projet du conservatoire
- Multiplier les rencontres entre les publics via des moments de pratiques artistiques (atelier parent-enfant, orchestre éphémère, recette de famille...)

FONCTIONNEMENT EN RESEAU

DEFINITION DE LA NOTION DU FONCTIONNEMENT EN RESEAU :

Définition :

En premier ressort, un réseau désigne au sens concret « un ensemble de lignes entrelacées » et, au figuré « un ensemble de relations »

Dans un réseau, les relations entre les personnes jouent un rôle prépondérant sur les individus, car ce sont elles qui révèlent et valorisent la richesse des acteurs.

Dans le cadre du CRD :

Ensemble des moyens mis en œuvre pour construire entre acteurs culturels un ensemble d'actions cohérent à destination des publics.

Ce réseau comprend :

- les établissements d'enseignement artistique de l'agglomération lavalloise, de la Mayenne et de la région Pays de la Loire
- les structures artistiques territoriales (réseau de diffusion, lecture publique, musée,...)
- les associations culturelles des territoires (festivals, Mayenne culture, lecture en tête, atmosphères 53, 6 par 4...)
- l'Education Nationale et ses établissements
- les structures socio-culturelles et socio-éducatives permettant une approche sensible des publics

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- Prise en compte des objectifs propres à chaque structure et partage d'objectifs clairement établis
- Prise en compte des temporalités propres à chaque structure. (fonctionnement annuel, trimestriel etc...)

Opportunités :

- existence d'un maillage territorial dense (diversité et qualité des propositions)
- volonté politique de fonctionnement transversal
- entente cordiale entre structures
- s'appuyer sur la richesse et l'expertise de chaque partenaire

PLAN D'ACTION :

Mise en œuvre :

- travail à l'échelle de l'agglomération au rapprochement des six établissements
- travail à l'échelle départementale sur le rôle départemental de l'établissement
- Résolution des contraintes d'objectifs par une plus grande écoute des partenaires.
- progression par étape dans la démarche de co-construction.
- Bilan transparent faisant apparaître les forces et faiblesses de chaque action.
- Point communication : rendre lisible les actions pour un fonctionnement plus fluide et reconnu de tous.
- Pour le travail inter-structures d'enseignement artistique :
 - Mettre en cohérence le contenu des différents temps pédagogiques pour une plus grande perméabilité entre les établissements.
 - Connaissance des atouts humains de chaque territoire pour rendre les actions efficientes.

FONCTIONNEMENT INTER-SERVICE

DEFINITION DE LA NOTION :

Les assises de la culture mises en place en 2009 ont permis d'impulser une habitude de collaboration entre les différents services de la ville de Laval.

Ces services peuvent être de différentes natures :

- Services culturels (patrimoine, lecture publique, théâtre, musée)
- Services enfance et éducation (petite enfance, milieu scolaire, centre de loisirs, pôle ado)
- Associations liées par conventionnement à la ville de Laval (culture, éducation)

Dans le cadre cette fiche action, nous nous attacherons à envisager un fonctionnement entre services municipaux qui dépasse le champ de compétences disciplinaires pour aller vers un découpage méthodologique par mission :

- médiation
- création
- enseignement

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

Certaines missions auprès des publics peuvent être identiques, mais les modes opératoires peuvent être différents suivant les services :

- Chaque service possède son propre pôle de médiation et/ou d'enseignement
- Temporalité différente selon les services (préparation des actions anticipées selon des calendriers propres à chacun)
- Objectifs propre à chaque structure demandant une grande concertation sur les objectifs communs
- Habitudes de travail contraintes par des fonctionnements diversifiés et un ancrage historique lié à la construction de chaque service

Prise en compte de l'organisation interne à chaque service pour optimiser des réalisations conjointes (moyens humains, techniques et d'espace variable d'un service à l'autre).

Peu de recul sur un fonctionnement similaire au sein d'une collectivité de taille équivalente.

Opportunités :

- Dynamique impulsée par les assises de la culture et volonté politique évidente de mise en connexion des services
- Structuration de l'offre sur temps scolaire pilotée conjointement par la DAC et le service Education.
- Objectifs éducatifs relayés de la même façon au sein de tous les services.
- Volonté personnelle de chaque agent de la ville à un travail de co-construction
- Dynamique de travail bilatéral enclenchée entre certains services (ex : Théâtre-CRD, CRD-Musée etc...)
- Impulsion bi-annuelle via le Jour Le Plus Court et Le Jour Le Plus Fou
- Existence de modèle de complémentarité des missions sur des intercommunalités voisines (CC de L'Ernée, CC des Coëvrons etc...)

PLAN D'ACTION :

AXES PRIORITAIRES (A COURT TERME)

- Structuration des méthodes
 - Mise en place d'outil collaboratif permettant une lisibilité des actions de chaque service
 - Prise en compte des calendriers de chaque service (rétro-planning clair et connu de chacun)
 - Centralisation des informations par un référent défini (entrée par public, par action, par calendrier, ... - à définir)
- Structuration des objectifs
 - S'appuyant sur les trois thématiques des assises de la culture que sont :
 - soutien à la création artistique
 - donner l'envie de culture pour tous
 - renforcement de l'identité culturelle du territoire

AXES A DEVELOPPER (A PLUS LONG TERME)

Organisation de trois pôles de coordination inter-services permettant de réaliser conjointement la médiation, la création et l'enseignement s'appuyant sur un mode opératoire de type :

- Réception des projets
- Expertise
- Priorisation
- Niveau des soutiens (mise à disposition de moyens humains, techniques, financiers..)
- Évaluation des actions mises en place

NOUVELLES TECHNOLOGIES

DEFINITION DE LA NOTION:

Au CRD, les nouvelles technologies recourent l'ensemble des moyens informatiques et de communication permettant l'émergence de projets artistiques innovants et d'outils pédagogiques au service de l'élève.

CONTRAINTES/OPPORTUNITES :

Contraintes :

- Insuffisance des moyens techniques mis à disposition.
- Parc informatique inadapté à la demande de puissance des nouvelles technologies.
- Enseignants peu formés à l'utilisation pédagogiques et artistiques des nouvelles technologies.

Opportunités :

- Appui extérieur de compétences humaines tant logistiques qu'artistiques (L'œil Mécanique, Weezic, Organic Orchestra)
- Développement de la classe de composition et Musique Assistée par Ordinateur.
- Appétit du jeune public pour les nouvelles technologies et habitude d'utilisation de leur part
- Intérêt des politiques pour la question, reposant sur une réelle dynamique locale (présence de Laval Virtual)

PLAN D'ACTION :

Mise en œuvre :

- Investissement de matériels et logiciels adaptés
- Formation des enseignants à l'utilisation des nouvelles technologies, permettant l'émergence de formes artistiques et d'outils pédagogiques innovants.
- Ancrage des nouvelles technologies dans la pratique artistique et pédagogique quotidienne.